



Rapport annuel
2011

Banque Kolb



SOMMAIRE

Pages

Liste des agences	3
Rapport de Gestion du Directoire	5
Résultats financiers des cinq derniers exercices	14
Chiffres clés	15
- Bilan	
- Hors-bilan	
- Instruments financiers à terme et opérations en devises	
- Soldes Intermédiaires de Gestion	
Annexes aux comptes	20
Informations sur les mandataires sociaux	60
Rapport général des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels	63
Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions réglementées	68
Projet de résolutions Assemblée Générale Ordinaire du 30 mai 2012	71



Auxerre

30, rue de la Draperie
89000 Auxerre
Tel. 03 86 72 12 50
Fax. 03 86 72 12 60

Chalons-en Champagne

2, rue Prieur de la Marne
51000 Chalons-en Champagne
Tel. 03 26 64 97 70
Fax. 03 26 64 97 80

Charleville- Mézières

5, avenue Jean Jaurès
08013 Charleville- Mézières
Tel. 03 24 56 61 61
Fax. 03 24 56 61 46

Châtenois

8, rue de Lorraine
88170 Châtenois
Tel. 03 29 94 56 06

Colmar

19, place de la Cathédrale
68000 Colmar
Tel. 03 89 41 12 47
Fax. 03 89 41 07 59

Contrexéville

12 rue Ziwer Pacha
88140 Contrexéville
Tel. 03 29 08 00 23
Fax. 03 29 08 39 43

Epernay

6, place Hugues Plomb
51201 Epernay
Tel. 03 26 55 96 00
Fax. 03 26 55 96 10

Epinal

1, place Guilgot
88026 Epinal
Tel. 03 29 31 88 00
Fax. 03 29 31 88 01

Haguenau

2, rue du Maréchal Foch
67500 Haguenau
Tel. 03 88 05 32 60
Fax. 03 88 05 32 61

Lingolsheim

79-81, rue du Maréchal Foch
67382 Lingolsheim
Tel. 03 88 10 11 70
Fax. 03 88 10 11 71

Metz Cathédrale

24-26 en Fournirue
57000 Metz
Tel. 03 87 15 13 10
Fax. 03 87 15 13 11

Metz Place Mondon

9, rue Harelle
57019 Metz
Tel. 03 87 56 29 30
Fax. 03 87 56 29 35

Entreprises

Tel. 03 87 56 29 33

Mirecourt

1-3, place Général de Gaulle
88501 Mirecourt
Tel. 03 29 37 81 30
Fax. 03 29 37 29 26

Entreprises

Tel. 03 29 37 80 25

Mulhouse

6, avenue Foch
68100 Mulhouse
Tel. 03 89 36 55 15
Fax. 03 89 36 55 16

Entreprises

Tel. 03 89 36 55 00

Nancy

17, rue St Dizier
54010 Nancy
Tel. 03 83 35 96 54
Fax. 03 83 35 96 55

Nancy Entreprises

47 rue du Général Leclerc
54000 Nancy
Tel. 03 83 98 70 20
Fax. 03 83 98 28 73

Neufchâteau

3, rue Jules Ferry
88302 Neufchâteau
Tel. 03 29 94 00 30
Fax. 03 29 94 09 51

Entreprises

Tel. 03 29 94 99 19

Nouzonville

54, rue de Chanzy
08700 Nouzonville
Tel. 03 24 55 66 70
Fax. 03 24 55 66 80

Obernai

49 rue du Général Gouraud
67210 Obernai
Tel. 03 88 48 39 00
Fax. 03 88 48 39 01

Reims Gambetta

145, rue Gambetta
51100 Reims
Tel. 03 26 35 56 70
Fax. 03 26 35 56 71

Reims Laon

114, avenue de Laon
51100 Reims
Tel. 03 26 86 96 30
Fax. 03 26 86 96 35

Reims Talleyrand

16, rue de Talleyrand
51051 Reims
Tel. 03 26 89 56 56
Fax. 03 26 50 00 85

Entreprises

Tel. 03 26 89 56 86

Remiremont

25, place de Lattre de Tassigny
88200 Remiremont
Tel. 03 29 22 42 20
Fax. 03 29 22 01 55

Saint Max

39 avenue Carnot
54130 Saint Max
Tel. 03 83 18 26 10
Fax. 3 83 18 26 11

Saint-André-les-Vergers

43, rue Thiers
10120 Saint-André-les-Vergers
Tel. 03 25 83 25 46
Fax. 03 25 83 25 56

Saint-Dié

8, place du Général de Gaulle
88106 Saint-Dié
Tel. 03 29 56 66 73
Fax. 03 29 56 44 37

Entreprises

Tel. 03 29 56 66 73

Schiltigheim

116 route de Bischwiller
67305 Schiltigheim
Tel. 03 90 20 05 60
Fax. 03 90 20 05 61

Sedan

18, rue Gambetta
08206 Sedan
Tel. 03 24 22 72 40
Fax. 03 24 22 72 50

Sélestat

43, rue des Chevaliers
67600 Sélestat
Tel. 03 88 85 09 10
Fax. 03 88 85 09 11

Sens

100, Grande Rue
89100 Sens
Tel. 03 86 66 18 50
Fax. 03 86 66 18 51

Strasbourg

9 rue Gutenberg
67061 Strasbourg
Tel. 03 88 76 41 41
Fax. 03 88 75 55 87
Entreprises
03 88 76 41 50

Thionville

51, rue de Paris
57100 Thionville
Tel. 03 82 52 32 52
Fax. 03 82 52 32 50

Troyes

1-3, rue de la République
10000 Troyes
Tel. 03 25 43 42 42
Fax. 03 25 73 40 47

Troyes Brossolette

23, avenue Pierre Brossolette
10000 Troyes
Tel. 03 25 81 89 26
Fax. 03 25 81 89 27

1 & 3 place du Général de Gaulle 88500 MIRECOURT
S.A. à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 14 099 103 €
SIREN 825 550 098 - RCS EPINAL (Vosges)

RAPPORT DE GESTION Année 2011

L'année 2011 aura connu deux phases. La première, jusqu'en juillet, a confirmé la reprise de la croissance en Europe avec toutefois l'annonce de plans de rigueur dans les pays les plus fragiles. Les pays émergents et en particulier l'Asie affichaient une croissance vigoureuse tandis que l'économie américaine continuait de pâtir d'un marché immobilier toujours convalescent.

La deuxième, à partir d'août, a été marquée par l'abaissement de la note des Etats-Unis suivie par une défiance généralisée vis-à-vis des politiques budgétaires des pays de la zone euro à l'exception de l'Allemagne. Cette situation a conduit plusieurs pays européens, dont la France, à annoncer à nouveau des plans de rigueur dans un contexte économique plus fragile. La note AAA de la France s'est vue dégradée début 2012 à AA+ en même temps que huit autres pays européens, notamment l'Italie, l'Espagne et le Portugal.

L'année 2011 aura été très active en matière de politique monétaire : la BCE a relevé son principal taux directeur à deux reprises sur la première moitié de l'année sous la pression inflationniste ; elle l'a baissé par deux fois fin 2011 suite à la crise de l'été, pour atteindre 1%. La politique monétaire des Etats-Unis est restée pour sa part accommodante avec des taux d'intérêt maintenus à 0,25%. Les taux d'intérêt longs ont suivi une tendance haussière jusqu'à la mi-avril puis ont amorcé une baisse ; l'OAT 10 ans s'établit à 3,15% à fin 2011.

En France, la croissance aura été en dents de scie avec un premier et un troisième trimestre légèrement positifs tandis que les deuxième et quatrième trimestres affichaient une baisse. Le marché de l'immobilier est demeuré tonique jusqu'au troisième trimestre dans un contexte de taux toujours bas. Le front de l'emploi s'est pour sa part détérioré avec un taux de chômage en nette augmentation par rapport à 2010, à 9,7%.

Après avoir légèrement monté au 1^{er} semestre, les indices boursiers ont fortement chuté à partir d'août 2011 sur fond de crise de la dette souveraine européenne. En France, le CAC 40 clôturait à 3160 points le 31 décembre 2011, en baisse de -17% par rapport au 31 décembre 2010.

Dans un environnement économique en demi-teinte, la Banque Kolb affiche en 2011 une forte dynamique de croissance de son activité commerciale et de ses résultats financiers.

Elle conforte ainsi le succès d'un modèle de banque, profondément ancré régionalement et attaché à la satisfaction de l'ensemble de ses clients. C'est cette vision de Banque qui anime l'action au quotidien des collaborateurs de la Banque Kolb.

Chiffres clés 2011¹

- Produit Net Bancaire : 65,6M€ (+ 8,9%)
- Résultat brut d'exploitation : 22,4 M€ (+3,2%)
- -Résultat d'exploitation (après coût du risque) : 15,5M€ (-3,8%)
- Résultat net : 11M€ (+4,8%)

¹ Etablis selon les normes comptables françaises

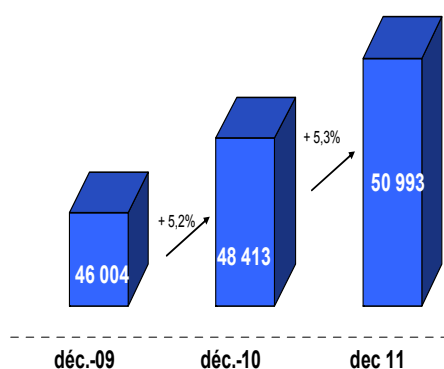
ACTIVITE COMMERCIALE :

• Une dynamique commerciale qui se confirme sur l'ensemble des marchés de la Banque Kolb

La banque Kolb continue de tirer parti de son programme d'ouvertures d'agences particuliers et professionnels, permettant d'accentuer sa stratégie de diversification de ses revenus.

Marché des Particuliers

Fonds de commerce - Marché des Particuliers



➤ De nouveaux clients, à la recherche d'un modèle de banque différent

La Banque Kolb a franchi en 2011 le seuil de 50 000 clients particuliers actifs, soit une progression de 5,3% du fonds de commerce.

Cette croissance est la résultante de plusieurs facteurs :

- L'apport des nouvelles agences de la Banque, qui représente près de 30 % de la conquête;
- un marché immobilier actif et propice à une action commerciale ciblée ;
- un niveau de satisfaction élevé qui facilite l'acquisition de nouveaux clients à travers la recommandation;
- une synergie toujours aussi efficace avec les acteurs et clients du marché des entreprises.

Notre objectif est d'acquérir de nouveaux clients actifs, qui domicilient auprès de notre établissement leurs revenus et qui nous confèrent rapidement le statut de partenaire de référence.

Ainsi, le taux d'équipement des nouveaux clients en 3 produits et plus s'affiche à nouveau en hausse (53,8%). L'offre Norplus, regroupant un ensemble de services bancaires essentiels au quotidien, est aujourd'hui détenue par plus de 43% des clients Particuliers.

➤ Une évolution des avoirs confiés, en ligne avec le contexte d'incertitudes des marchés financiers

Dans un contexte de dégradation des marchés financiers depuis août 2011 couplée à une faiblesse des taux courts (impactant la rentabilité des OPCVM monétaires), la clientèle continue de privilégier l'épargne réglementée.

Ainsi, la collecte de dépôts aura été très active notamment concernant le livret A (encours en progression de 43%) et l'épargne logement (progression de 4%)

La collecte brute d'assurance-vie s'affiche également en nette hausse, avec près de 69,5 M€ collectés sur l'exercice (+20%).

➤ Une politique volontariste d'octroi de crédits, encouragée par la tonicité du marché immobilier

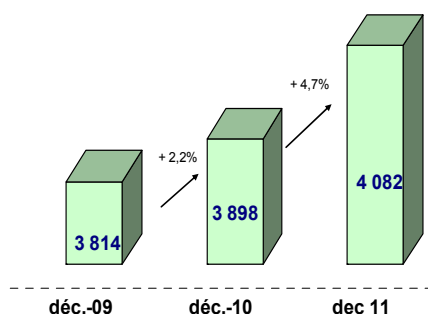
Près de 195 M€ de crédits acquéreurs ont été souscrits par la clientèle au cours de l'exercice 2011, ce qui constitue une progression de près de 15%.

La souplesse de la gamme de prêts immobiliers, couplée à des niveaux de taux d'intérêts demeurés bas, répond aux attentes d'un grand nombre d'accédants (près de 1200 offres émises en 2011). La nouvelle formule de crédit Libertimmo 4 (associant période de taux fixe suivi d'un taux révisable capé) représente près de 10% des offres émises sur l'année.

La Banque Kolb est restée attachée à ses critères habituels d'octroi (respect de niveaux minimum d'apport personnel et de seuils maximum de taux d'endettement, maturités de crédits maximum de 25 ans).

Marché des Professionnels

Fonds de commerce - Marché des Professionnels



Au 31/12/2011, la Banque Kolb compte 4 100 clients professionnels actifs, soit une progression de 4,7%.

La Banque Kolb aura ainsi attiré en 2011 plus de 500 nouveaux clients artisans, commerçants, professions libérales et TPE

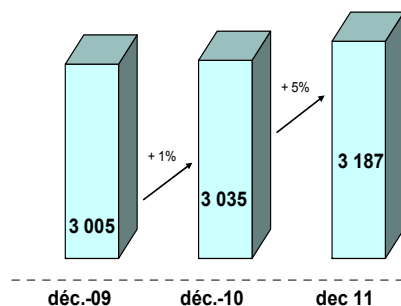
La pertinence de notre modèle, caractérisé par un conseiller dédié prenant en charge l'ensemble des aspects de la relation bancaire de ces clients, est à l'origine d'une progression de plus de 7% du nombre de clients entretenant une relation avec la banque à la fois sur le plan professionnel et à titre privé.

La production de crédits sur ce marché a été particulièrement tonique :

- 10,6 M€ de crédit bail mobilier (+35%) décaissés via notre partenaire Star Lease ;
- 40 M€ de crédits d'investissement (+22%) pour accompagner les clients dans leurs projets de développement.

Marché des Entreprises

Fonds de commerce - Marché des Entreprises



Dans un contexte économique demeuré fragile, la Banque Kolb parvient à maintenir une croissance robuste de son fonds de commerce Entreprises (+ 5%).

Ces chiffres témoignent de la pertinence du schéma organisationnel de ce marché : un conseiller de clientèle dédié, avec à ses côtés un assistant commercial, chargé du bon déroulement et de la sécurisation des opérations.

Les clients apprécient également la présence marquée de spécialistes selon les thématiques abordées : commerce extérieur, épargne salariale, traitement des flux, gestion d'actifs, crédit bail, haut de bilan, et également l'accompagnement de la sphère privée des dirigeants par nos équipes patrimoniales.

Avec près de 55 M€ décaissés sur l'exercice 2011, la production de crédit bail s'affiche encore en nette hausse (+36%).

Nos relais de croissance

Lancé en 2009, notre département Banque Privée offre un service sur mesure particulièrement adapté à notre clientèle de chefs d'entreprises.

Notre agence dédiée au suivi de la **clientèle institutionnelle**, a vu son fonds de commerce progresser sensiblement en 2011, ce qui permet à la banque Kolb de s'affirmer davantage comme un acteur de référence du secteur.

Nous avons créé cette année un centre régional de financement immobilier, dont la vocation est d'accompagner les professionnels de l'immobilier sur le territoire de la Banque (lotisseurs, promoteurs, marchands de biens).

Près de 6 M€ d'engagements ont été délivrés en respectant strictement nos critères pruden­tiels d'intervention.

- **Une croissance régulière des encours de crédits, portée par la tonicité des crédits acquéreurs**

La Banque Kolb totalise en moyenne 1 153 M€ d'encours de crédits sur l'ensemble de ses marchés, soit une progression de 12,5% par rapport à l'exercice 2010.

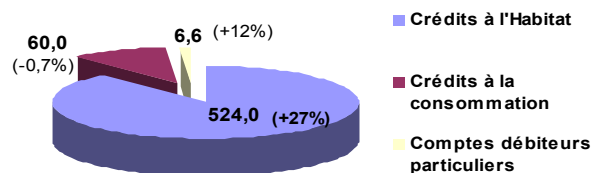
La production en forte hausse de crédits à l'habitat (cf supra) demeure l'un des faits marquants de cet exercice. Les encours moyens progressent de plus de 25% (524 M€).

Le savoir-faire reconnu des agences de la Banque Kolb, associé à des barèmes de taux favorables ont permis de capter de nouveaux clients via ce type de financement.

Les encours de crédits à la consommation s'affichent en légère baisse (-0,6%), rythme qui reflète une consommation des ménages en recul de l'ordre de 0,5% sur l'année 2011.

Encours de Crédits aux Particuliers (moyennes annuelles exprimées en Millions d'Euros)

Encours total 2011 : 590,6M€ (+23%)



L'année 2011 a été marquée par une reprise de la croissance des crédits d'exploitation aux PME (+3,1%). La Banque Kolb dispose en effet d'un ensemble de solutions destinées à répondre au financement du cycle d'exploitation de la totalité de ses clients : escompte, financement loi Dailly, affacturage via son partenaire CGA.

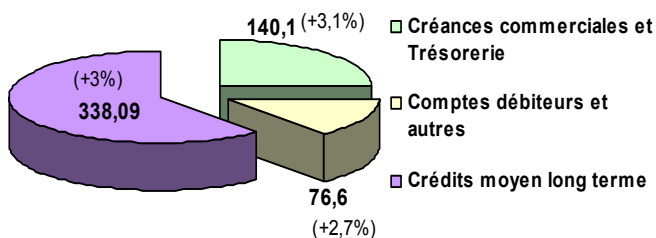
Les constats sont toutefois différents d'une région à l'autre et selon les secteurs d'activité concernés.

Après un exercice 2010 contrasté, l'investissement repart sur des bases plus solides : **le volume de crédits d'équipement décaissés** est en progression marquée (+34,1%).

Le financement sous forme de Crédit Bail s'affiche également en forte hausse (65,7M€ ; +36,4%).

Encours de Crédits aux Entreprises et assimilés (Moyennes annuelles exprimées en Millions d'euros)

Encours total 2011 : 554,8M€ (+3,2%)



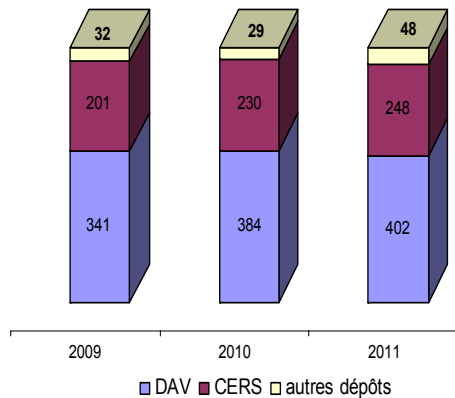
Evolution des dépôts bilantiels et de la conservation

Conséquence de fonds de commerce qui s'étoffent, d'un retour en grâce de l'épargne réglementée (livret A, Epargne Logement) et du succès rencontré par la formule de compte à terme progressif « Thésauris », **les dépôts de la clientèle de la Banque Kolb s'affichent en forte hausse (+8,6%)** pour l'exercice 2011, totalisant une moyenne de 698,6 M€¹.

Les principaux enseignements 2011 :

- une progression satisfaisante des dépôts à vue pour l'ensemble des marchés (+3,8% sur le marché des clients Particuliers, +6% sur le marché des clients Entreprises) ;
- une croissance forte de l'épargne bancaire : épargne logement (+4%), et le Livret A (+42,6%) ;

Dépôts bilantiels au 31/12/2011 (en M€)



Notre volume de conservation clientèle s'élève à 857,6M€, en baisse de l'ordre de 5,7%.

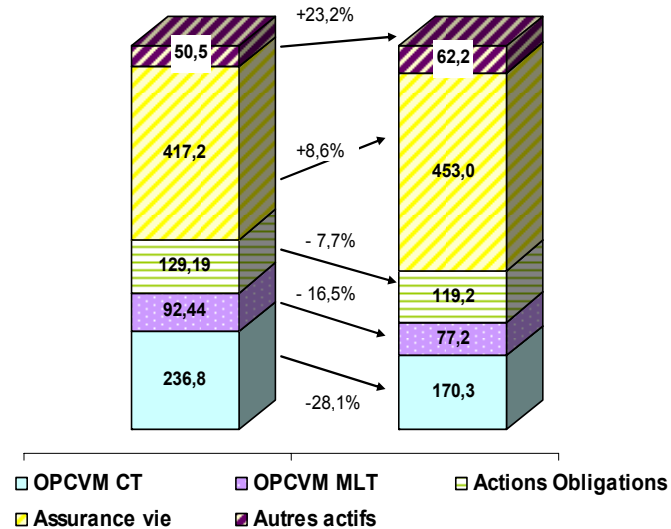
Cette érosion s'explique par deux principaux facteurs :

- l'évolution contrariée des marchés financiers qui influence la valorisation des actifs confiés (le CAC 40 est en baisse de l'ordre de 17% entre le 31/12/2010 et le 31/12/2011) ;
- dans un contexte de stabilisation des indices court terme à un niveau très bas, les arbitrages des encours d'OPCVM monétaires (-28,1%) vers des placements à maturités plus longues, et donc davantage rémunérateurs (Comptes à Terme Thésauris, Bon Moyen Terme Négociable) se sont poursuivis.

Dans le même temps l'assurance-vie a conservé son statut de placement privilégié, avec un niveau élevé de collecte brute (+20% soit plus de 69M€ captés), même si les rachats se sont amplifiés sur le dernier trimestre suivant la tendance observée par le secteur.

La Banque Kolb a également commercialisé avec succès des Bons Moyen Terme Négociable (BMTN) à hauteur de 27,7M€ (+32,5%), émis par le Crédit du Nord. Les encours moyens annuels s'élèvent au 31/12/2011 à plus de 62M€.

Conservation au 31/12/2011 (en M€)



¹ Hors Bons moyen terme négociables commercialisés pour le compte du Crédit du Nord (encours 2011: 62,1M€)

RESULTATS FINANCIERS

Les soldes intermédiaires de gestion sont ici exprimés en normes comptables françaises.

Le résultat lié à l'activité historique de crédit bail est aujourd'hui marginal (cette activité est depuis 2002 confiée à notre partenaire star Lease), la variation de la réserve financière s'élevant 3 K€ sur l'année 2011, et ne nécessite désormais plus de retraitement spécifique dans la présentation des résultats.

PRODUIT NET BANCAIRE

Le PNB s'élève à 65 576K€, en progression de 8,9%, avec une évolution de ses composantes comme suit :

en K€	2011	2010	évolution
Intérêts nets et revenus divers	37 399	33 208	12,6%
Commissions nettes	28 177	27 026	4,3%
PNB COMPTABLE	65 576	60 234	8,9%

Progression des Intérêts nets perçus et revenus divers (+12,6%)

Cette progression est notamment à mettre au profit des intérêts perçus sur les crédits acquéreurs (+27,2%), et les créances commerciales (+25,4%).

La progression des encours de livret A et de l'épargne logement couplée à un relèvement des taux en cours d'exercice, ont entraîné un relèvement significatif des charges d'intérêts (+11,4% sur les Comptes d'épargne à régime spécial).

Croissance des commissions nettes, qui s'élèvent à 28 177K€ (+4,3%)

Les commissions de services progressent de 3,7%.

La croissance des fonds de commerce et la dynamique d'équipement sur l'ensemble des marchés expliquent cette progression.

Indicateur de notre présence commerciale, les commissions de mouvement s'affichent en forte hausse (+5,2%).

Les taux d'équipement en offres packagées progressent sur le marché des particuliers (Norplus) - dont l'intérêt est renforcé par la gratuité de l'offre internet- et des professionnels (Convention Alliance), contribuant à la progression des commissions rattachées (+9,4%)

L'offre télématique répond aux besoins d'une clientèle désireuse de piloter en toute simplicité ses comptes bancaires.

Aujourd'hui près de trois quart des entreprises clientes disposent d'un accès Internet sécurisé.

Les commissions sur l'étranger progressent de 4,1% à 663 K€, favorisées par la progression des commissions sur ouvertures de crédits documentaires.

Les commissions financières sont en progression de 5,6%.

Corrigées d'un produit non récurrent de 588 K€¹, ces commissions s'affichent en baisse (-2,2%).

Dans un contexte de baisse marquée des encours d'OPCVM, et d'atonie des marchés financiers, les commissions de gestion sont en retrait de plus de 12%.

La collecte active d'Assurance-vie des derniers exercices permet toutefois de limiter cette baisse.

¹ Participation bénéficiaire perçue sur des contrats d'assurance qui ne sont plus commercialisés par la Banque

EVOLUTION DES FRAIS GENERAUX

Les Frais généraux s'élèvent à 43 191 K€ en progression de 12% par rapport à 2010.

(en K€)	31/12/2011	31/12/2010	variation % 2011/2010
Charges de Personnel	21871	21090	3,7%
Impôts et Taxes	1014	480	111,3%
Autres Charges	18361	14966	22,7%
Amortissements	1945	2012	-3,3%
TOTAL FRAIS GENERAUX	43 191	38 548	12,0%

Le poste « autres charges » est en augmentation sensible (+22,7%) conséquence de la refacturation de la totalité des frais de structure du Crédit du Nord à ses filiales à compter du 1er juillet 2011.

Fondé sur un principe analogue à celui des dépenses informatiques (i.e. facturation à prix de revient réel, coûts répartis entre les membres selon des clés pertinentes, incontestables et réactualisées régulièrement), ceci se traduit pour la Banque Kolb par une charge complémentaire de 3114 K€ au titre des facturations du second semestre.

La croissance maîtrisée des charges de personnel (+3,7%) est en phase avec l'évolution naturelle du dispositif commercial de la Banque Kolb.

L'enveloppe d'intéressement et de participation se chiffre à 1827 K€ au titre de l'exercice 2011, en progression de 6,7%.

Un nouvel accord d'intéressement a été conclu avec les partenaires sociaux pour la période couvrant les exercices 2011 à 2013.

RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION (au 31/12/2011) : 22 385K€ (+3,2%)

COUT DU RISQUE : 6 909 K€ (+23,4%)

Cette charge représente 0,56% des encours consentis à la clientèle au 31/12/2011

Le cout du risque inclut :

- la reprise de la provision pour risques bancaires généraux (2 973 K€) ;
- une dotation complémentaire de 2800 K€ au titre des provisions collectives.

RESULTAT NET COMPTABLE : 11 041K€ (+4,8%)

L'impôt sur les sociétés s'élève à 4 396K€.

PERSPECTIVES

Dans un environnement encore incertain, la Banque Kolb parvient en 2011 à maintenir un PNB en croissance, tout en maîtrisant ses charges.

Cette performance valide la pertinence d'un modèle de banque, fondé sur la proximité clients, et la compétence de ses équipes.

La dynamique d'équipement commercial, l'accompagnement de nos clients dans un contexte économique attendu difficile demeureront au cœur des priorités 2012 de la Banque Kolb.

Pour relever ces défis, la Banque Kolb capitalisera sur le savoir-faire de ses équipes, sur ses nouvelles agences – dont plusieurs verront leurs effectifs renforcés cette année – et sur ses relais de croissance que constituent le centre régional de financement immobilier, la banque privée et notre agence dédiée à la clientèle Institutionnelle.

Nous poursuivrons notre programme de développement avec l'implantation, en janvier 2012, d'une nouvelle agence à Remiremont dans les Vosges et avec le transfert, en cours d'année, de notre agence de St Max vers des locaux mieux adaptés à Essey-les-Nancy.

GESTION DES RISQUES

Risque de liquidité

Le suivi des encours et des ratios règlementaires est effectué par la cellule ALM du Crédit du Nord. Le pilotage de la liquidité court terme est cependant délégué à la Banque Kolb dans le cadre de sa gestion de trésorerie ; il est assorti de limites.

Risque de Transformation

L'évolution de la structure du bilan de la banque est suivie et pilotée attentivement par les cellules ALM de la banque et du Crédit du Nord.

Risque de taux

Le risque de taux global de la Banque Kolb est encadré par des limites de sensibilité. Le respect de ces limites est vérifié dans le cadre d'un reporting régulier en relation avec l'actionnaire.

Risque de change

Le risque de change est systématiquement couvert auprès de la société consolidante à l'exception des devises détenues en caisse.

Risque de marché

La banque n'entretient pas de position sur les marchés dérivés et adosse ses ordres clientèle auprès de son actionnaire.

INFORMATIONS RELATIVES AUX DELAIS DE PAIEMENT FOURNISSEURS

Les dates d'échéance correspondent aux dates de règlement figurant sur les factures ou aux conditions fournisseurs, indépendamment de la date de réception de celle-ci.

	Dettes non échues			Dettes	Autres	Total
(en milliers d'Euros)	1 à 30	31 à 60 jours	+ de 60 jours	Echues	Délais (*)	
Montants au 31/12/2011	9,5	0	0	0	31,9	41,5

(*) Ce montant correspond aux retenues de garantie sur travaux qui seront réglées dans un délai moyen d'environ 6 mois

RATIOS PRUDENTIELS

La Banque Kolb satisfait au ratio réglementaire suivant :

- ratio de liquidité au 31/12/2011 : 121% (minimum 100%)

DISTRIBUTION DU RESULTAT 2011

Il sera proposé à la prochaine Assemblée Générale d'affecter le bénéfice 2011 comme suit :

	Montants eu euros
Bénéfice de l'exercice 2011	11 040 596,76
Report à nouveau	92 621,15
Bénéfice distribuable	11 133 217,91
Répartition	
Dividende	10 366 987,50
Réserve légale	0,00
Réserve générale	700 000,00
Report à nouveau	66 230,41
Total	11 133 217,91

soit un dividende net de 37,50

Rappel des dividendes 2008 à 2010 :

Dividende 2010 (*) 35,00

Dividende 2009 (*) 35,00

Dividende 2008 (*) 21,00

(*) ce dividende est éligible à l'abattement de 40% au profit des personnes physiques

RESULTATS FINANCIERS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

RESULTATS DE LA SOCIETE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES					
	2007	2008	2009	2010	2011
1°) CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
a) Capital social	14 099 103	14 099 103	14 099 103	14 099 103	14 099 103
b) Nombre d'actions émises	276 453	276 453	276 453	276 453	276 453
c) Nombre d'obligations convertibles en actions	0	0	0	0	0
2°) OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE					
a) Produits bruts d'exploitation	104 487 920	107 445 383	85 920 318	79 498 305	91 645 426
b) Bénéfice avant IS, amortissements et prov.	20 698 408	18 223 061	21 804 421	20 842 815	17 596 028
c) Impôts sur les bénéfices	6 229 110	5 112 300	4 640 475	5 551 006	4 396 648
d) Participation des salariés	711 062	648 780	539 553	840 436	840 436
e) Bénéfice après IS, amortissements & provisions	12 358 293	9 770 276	13 385 125	10 531 370	11 040 597
f) Montant des bénéfices distribués	7 187 778	5 805 513	9 675 855	9 675 855	10 366 988
3°) RESULTATS PAR ACTION					
a) Bénéfice après impôts, mais avant amort et prov.	52,28	47,09	62,09	55,40	47,73
b) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	44,72	35,34	48,42	38,09	39,94
c) Dividende net	26,00	21,00	35,00	35,00	37,50
4°) PERSONNEL					
a) Effectif moyen des salariés (1)	273	278	287	289	289
b) Montant de la masse salariale	13 017 877	13 169 722	13 422 577	13 270 126	14 090 485
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (sécurité sociale, oeuvres)	4 878 545	4 998 104	5 301 356	5 492 840	5 754 032

(1) Effectif net présent équivalent temps plein



COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2011

Bilans comparés

(en milliers d'euros)

ACTIF	Notes	31.12.2011	31.12.2010
Caisse, banques centrales et comptes courants postaux		18 110	18 497
Créances sur les établissements de crédit	(1)	61 164	47 992
Créances sur la clientèle	(2) (15)	1 239 021	1 090 701
Obligations et autres titres à revenu fixe	(3) (15)	50 258	0
Actions et autres titres à revenu variable	(3) (15)	12	12
Participations et activités de portefeuille	(4) (15)	4 640	5 129
Crédit-bail et LOA	(5) (15)	5	6
Location simple	(5) (15)		
Immobilisations	(7)	8 808	10 125
Autres actifs	(8)	5 726	5 028
Comptes de régularisation	(9)	12 156	7 720
TOTAL DE L'ACTIF		1 399 900	1 185 210

PASSIF	Notes	31.12.2011	31.12.2010
Banques centrales et comptes courants postaux			
Dettes envers les établissements de crédit	(10)	367 641	34 826
Comptes créditeurs de la clientèle	(11) (12)	808 137	751 830
Dettes représentées par un titre	(13)	110 874	290 517
Autres passifs	(14)	4 221	3 635
Comptes de régularisation	(14)	19 879	17 265
Provisions pour risques et charges	(16)	10 733	7 115
Dettes subordonnées			
Fonds pour risques bancaires généraux		0	2 973
Capital souscrit	(18)	14 099	14 099
Primes d'émission	(18)	10 772	10 772
Réserves	(18)	42 410	41 410
Report à nouveau (+/-)	(18)	93	237
Résultat de l'exercice (+/-)		11 041	10 531
TOTAL DU PASSIF		1 399 900	1 185 210

Hors bilans comparés

(en milliers d'euros)

ENGAGEMENTS DONNÉS	31.12.2011	31.12.2010
Engagements de financement donnés	99 187	93 984
En faveur d'établissements de crédit		
En faveur de la clientèle	99 187	93 984
Engagements de garantie donnés	229 894	205 192
D'ordre d'établissements de crédit	0	0
D'ordre de la clientèle	229 894	205 192
Engagements sur titres donnés	0	0
Opérations sur titres	0	0
Engagements divers donnés	172 284	127 000
Autres engagements divers donnés (1)	172 284	127 000

(1) Les autres engagements divers donnés représentent les créances données en garantie au Crédit du Nord dans le cadre d'opérations de refinancement de l'Eurosystème

ENGAGEMENTS REÇUS	31.12.2011	31.12.2010
Engagements de financement reçus	100 000	100 000
Engagements reçus d'établissements de crédit (2)	100 000	100 000
Engagements de garantie reçus	388 441	307 867
Engagements reçus d'établissements de crédit	388 441	307 867
Engagements sur titres reçus	0	0
Opérations sur titres	0	0
Engagements divers reçus	275	2 153
Garanties reçues Etat et autres organismes	275	2 153

(2) Mise en place d'une ligne de crédit confirmée accordée par le Crédit du Nord à la Banque Kolb en contrepartie de la cession de créances dans le cadre d'opérations de refinancement de l'Eurosystème

Instruments financiers à terme comparés

(en milliers d'euros)

	Notes	31.12.2011	31.12.2010
Opérations sur instruments de taux d'intérêts	(30)	950 030	680 194
Opérations sur instruments de cours de change	(31)	1 576	576
Total		951 606	680 770

Opérations en devises comparées

(en milliers d'euros)

	Notes	31.12.2011	31.12.2010
Monnaies à recevoir	(31)	45 357	43 996
Monnaies à livrer	(31)	45 317	43 960

Soldes intermédiaires de gestion comparés

(en milliers d'euros)

	Notes	31.12.2011	31.12.2010	Variation 2011 / 2010	
				en valeur	en %
Intérêts nets et revenus divers	(19) (20) (21) (22)	37 399	33 208	4 191	12,6
Commissions nettes	(19) (23)	28 177	27 026	1 151	4,3
Produit net bancaire	(19)	65 576	60 234	5 342	8,9
Charges de personnel	(24)	-21 871	-21 090	-781	3,7
Impôts et taxes	(24)	-1 014	-480	-534	111,3
Autres charges	(24)	-18 361	-14 966	-3 395	22,7
Amortissements	(24)	-1 945	-2 012	67	-3,3
Frais généraux		-43 191	-38 548	-4 643	12,0
Résultat brut d'exploitation	(19)	22 385	21 686	699	3,2
Coût du risque	(25)	-6 909	-5 600	-1 309	23,4
Résultat d'exploitation		15 476	16 086	-610	-3,8
Gains ou pertes sur actifs immobilisés	(26)	-39	-4	-35	875,0
Résultat courant avant impôt	(29)	15 437	16 082	-645	-4,0
Résultat exceptionnel	(27)			0	
Impôt sur les bénéfices	(28)	-4 396	-5 551	1 155	-20,8
Provisions réglementées				0	
Résultat net	(29)	11 041	10 531	510	4,8

	31.12.2011	31.12.2010	Variation 2011 / 2010 en points
Coefficient d'exploitation :			
Frais généraux / PNB comptable	65,9%	64,0%	1,9



Annexes aux Comptes

Principes comptables et méthodes d'évaluation

Les comptes individuels de la Banque Kolb ont été établis conformément aux dispositions du règlement n° 91-01 du Comité de la Réglementation Bancaire applicable aux établissements de crédit, ainsi qu'aux principes comptables généralement admis dans la profession bancaire française. La présentation des états financiers est conforme aux dispositions du règlement n° 2000-03 du Comité de la Réglementation Comptable relatif aux états de synthèse individuels des entreprises relevant du CRBF, modifié par le règlement du Comité de la Réglementation Comptable n° 2005-04 du 3 novembre 2005.

CHANGEMENT DE METHODE COMPTABLE RELATIF A L'EXERCICE 2011

Aucun changement de méthode n'a eu lieu en 2011.

CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT A LA CLIENTELE

Les créances sur les établissements de crédit et la clientèle figurent au bilan pour leur valeur nominale. Elles sont ventilées d'après leur durée initiale ou la nature des concours : pour les établissements de crédit, créances à vue (comptes ordinaires et opérations au jour le jour) et créances à terme; pour la clientèle, créances commerciales, comptes ordinaires et autres concours à la clientèle. Ces créances intègrent les crédits consentis ainsi que les opérations de pensions non livrées, effectuées avec ces agents économiques. Les intérêts courus sur les créances sont portés en comptes de créances rattachées en contrepartie du compte de résultat.

DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET LA CLIENTELE

Les dettes envers les établissements de crédit et la clientèle sont ventilées d'après leur durée initiale ou la nature de ces dettes : dettes à vue (dépôts à vue, comptes ordinaires) et dettes à terme pour les établissements de crédit, comptes d'épargne à régime spécial et autres dépôts pour la clientèle. Ces dettes intègrent les opérations de pensions non livrées. Les intérêts courus sur ces dettes sont portés en comptes de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

DETTES REPRESENTEES PAR UN TITRE

Les dettes représentées par un titre sont ventilées par support : bons de caisse et bons d'épargne, titres de créances négociables, obligations, à l'exclusion des titres subordonnés classés parmi les dettes subordonnées.

Les intérêts courus à verser attachés à ces titres sont portés dans un compte de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat. Les primes d'émission ou de remboursement des emprunts obligataires sont amorties de manière actuarielle sur la durée de vie des emprunts concernés. La charge correspondante est inscrite en charges d'intérêts au compte de résultat.

DETTES SUBORDONNEES

Cette rubrique regroupe les dettes matérialisées par des titres subordonnés remboursables et des titres subordonnés à durée indéterminée, dont le remboursement en cas de liquidation du débiteur n'est possible qu'après désintéressement des autres créanciers. Le cas échéant, les intérêts courus à verser attachés aux dettes subordonnées sont portés dans un compte de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

DEPRECIATION AU TITRE DU RISQUE DE CREDIT AVERE A TITRE INDIVIDUEL

Conformément au règlement n° 2002-03 du Comité de la Réglementation Comptable publié le 12 décembre 2002, dès lors qu'un engagement est porteur d'un risque de crédit avéré, rendant probable la non-perception par la Banque Kolb de tout ou partie des sommes dues au titre des engagements souscrits par la contrepartie, conformément aux dispositions contractuelles initiales, et nonobstant l'existence de garanties, l'encours afférent est classé en encours douteux. En tout état de cause, le déclassement des crédits en encours douteux est effectué s'il existe un ou plusieurs impayés depuis trois mois au moins (six mois pour les créances immobilières et neuf mois pour les créances sur des collectivités locales) ou si, indépendamment de l'existence de tout impayé, on peut conclure à l'existence d'un risque avéré, ou s'il existe des procédures contentieuses.

Les découverts non autorisés sont qualifiés d'encours douteux au plus tard à l'issue d'une période de trois mois de dépassement continu des limites portées à la connaissance de la clientèle de particuliers et des limites résultant de convention de droit ou de fait avec les autres catégories de clientèles.

Pour un débiteur donné, le classement d'un encours en créances douteuses entraîne, par « contagion », un classement identique de l'ensemble des encours et engagements sur ce débiteur, nonobstant l'existence de garanties.

Les encours douteux et douteux compromis donnent lieu à constitution de dépréciations pour créances douteuses et douteuses compromises à hauteur des pertes probables, inscrites directement en minoration d'actif. Le montant de la dépréciation pour créances douteuses et douteuses compromises est égal à la différence entre la valeur comptable de l'actif et la valeur actualisée des flux futurs de trésorerie estimés recouvrables en tenant compte de l'effet des garanties, actualisée au taux d'intérêt effectif d'origine des créances. Les créances ainsi dépréciées génèrent ensuite un produit d'intérêts, calculé par application du taux d'intérêt effectif à la valeur nette comptable des créances. Les dotations et reprises de dépréciations, les pertes sur créances irrécupérables et les récupérations sur créances amorties sont présentées en « Coût du risque ».

Les créances douteuses peuvent être reclassées en encours sains lorsque le risque de crédit avéré est définitivement levé et lorsque les paiements ont repris de manière régulière pour les montants correspondant aux échéances contractuelles d'origine. De même, les créances douteuses ayant fait l'objet d'une restructuration peuvent être reclassées en encours sains.

Lorsque les conditions de solvabilité d'un débiteur sont telles qu'après une durée raisonnable de classement dans les encours douteux, le reclassement d'une créance en encours sain n'est plus prévisible, cette créance est spécifiquement identifiée comme encours douteux compromis. Cette identification intervient à la échéance du terme ou à la résiliation du contrat, et, en tout état de cause, un an après la classification en encours douteux, à l'exception des créances douteuses pour lesquelles les clauses contractuelles sont respectées et de celles assorties de garanties permettant leur recouvrement. Sont également considérées comme créances douteuses compromises les créances restructurées pour lesquelles le débiteur n'a pas respecté les échéances fixées.

SAINS SOUS SURVEILLANCE (« 3S »)

La Banque Kolb a créé, au sein de la classe de risque des « Sains », une subdivision intitulée « Sains sous surveillance » justifiant une surveillance rapprochée qui comprend des dossiers présentant des critères de dégradation du risque depuis l'octroi.

Une étude réalisée sur l'historique a permis de déterminer des taux moyens de déclassement en douteux et de dépréciation, régulièrement réactualisés. C'est à partir de ces taux appliqués à un ensemble de créances sélectionnées de manière homogène que cette dépréciation est calculée.

DEPRECIATION SECTORIELLE POUR RISQUE DE CREDIT

Ces dépréciations, qui ne sont pas individualisées par dossier, couvrent plusieurs natures de risques, dont le risque sectoriel régional (risque global sur des secteurs de l'économie régionale fragilisés par une conjoncture défavorable spécifique). La Direction Centrale des Risques du Crédit du Nord, en lien avec la Direction des Engagements de la Banque Kolb, répertorie régulièrement les secteurs d'activité pour lesquels il existe un risque avéré de défaut à court terme, compte tenu d'événements nouveaux de nature à les fragiliser durablement. Un taux de passage en douteux est alors appliqué aux encours ainsi répertoriés pour déterminer le volume des créances douteuses. L'encours global de ces créances est ensuite déprécié à partir de taux de dépréciation, qui sont déterminés en fonction des taux moyens historiques des clients douteux, ajustés à dire d'expert pour chaque secteur d'activité en fonction de la conjoncture sectorielle.

PORTEFEUILLE TITRES

Les titres sont classés en fonction de leur nature (effets publics et assimilés, obligations et autres titres à revenu fixe, actions et autres titres à revenu variable) et de leur portefeuille de destination (transaction, placement, investissement, titres de participation et filiales, autres titres détenus à long terme, titres de l'activité de portefeuille). Les achats et les ventes de titres sont comptabilisés au bilan en date de règlement-livraison.

Pour chaque catégorie de portefeuille, les règles de classement et d'évaluation appliquées, conformément aux dispositions du règlement amendé n° 90-01 du Comité de la réglementation bancaire relatif à la comptabilisation des opérations sur titres, modifié par le règlement n°2008-17 du Comité de la réglementation comptable, sont les suivantes:

Titres de transaction

Sont considérés comme des titres de transaction l'ensemble des interventions sur des marchés liquides, effectuées dès l'origine dans le but de revendre les titres ou de les placer auprès de la clientèle, à brève échéance. À la clôture de l'exercice, les titres font l'objet d'une évaluation sur la base de leur valeur de marché. Le solde global des différences résultant des variations de cours est porté en compte de résultat.

Les titres de transaction sont inscrits au bilan à leur prix d'acquisition, hors frais d'acquisition.

Les titres de transaction qui ne sont plus détenus avec l'intention de les revendre à court terme, ou qui ne sont plus détenus dans le cadre d'une activité de mainteneur de marché ou pour lesquels la gestion spécialisée de portefeuille dans le cadre de laquelle ils sont détenus ne présente plus un profil récent de prise de bénéfices à court terme peuvent être transférés dans les catégories « titres de placement » ou « titres d'investissement » si :

- une situation exceptionnelle du marché nécessite un changement de stratégie de détention,
- ou si les titres à revenu fixe ne sont plus, postérieurement à leur acquisition, négociables sur un marché actif et si la Banque Kolb a l'intention et la capacité de les détenir dans un avenir prévisible ou jusqu'à leur échéance.

Les titres ainsi transférés sont inscrits dans leur nouvelle catégorie à leur valeur de marché à la date du transfert.

Titres de placement

Ce sont les titres qui ne sont inscrits ni parmi les titres de transaction, ni parmi les titres d'investissement, ni parmi les titres de participation et filiales, les autres titres détenus à long terme et les titres de l'activité de portefeuille.

Les titres de placement sont inscrits à leur coût d'acquisition, frais exclus. Les intérêts courus à l'achat sont inscrits, le cas échéant, dans des comptes rattachés. La différence entre la valeur à la date d'acquisition et la valeur de remboursement de ces titres est étalée *pro rata temporis* sur la durée restant à courir jusqu'à la date de remboursement. L'étalement de cette différence est réalisé en utilisant la méthode actuarielle.

À la clôture de l'exercice, la valeur des titres est estimée sur la base du cours le plus récent, pour les titres cotés, et d'après leur valeur probable de négociation, pour les titres non cotés. Les moins-values latentes issues de cette évaluation donnent lieu à la constitution d'une dépréciation; les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées.

Les titres de placement peuvent être transférés dans la catégorie « titres d'investissement » si :

- une situation exceptionnelle de marché nécessite un changement de stratégie de détention,
- ou si les titres à revenu fixe ne sont plus, postérieurement à leur acquisition, négociables sur un marché actif et si la Banque Kolb à l'intention et la capacité de les détenir dans un avenir prévisible ou jusqu'à leur échéance.

Titres de participation et filiales

Sont considérés comme titres de participation et filiales, les titres de sociétés dont une fraction du capital (10 % à 50 % pour les participations, plus de 50 % pour les filiales) est détenue de façon durable. Ils sont comptabilisés à leur prix de revient, frais d'acquisition exclus.

À la clôture de l'exercice, il est procédé à une estimation de la valeur des titres sur la base de leur valeur d'usage, déterminée principalement selon la méthode de la valeur d'actif net. Les moins-values latentes font l'objet d'une dépréciation; les plus-values potentielles ne sont pas comptabilisées.

Autres titres détenus à long terme

Sont considérés comme des autres titres détenus à long terme, les investissements réalisés par la Banque Kolb dans l'intention de favoriser le développement de relations professionnelles durables en créant un lien privilégié avec l'entreprise émettrice des titres, sans toutefois exercer une influence dans sa gestion en raison du faible pourcentage des droits de vote qu'ils représentent.

À la clôture de l'exercice, il est procédé à une estimation de la valeur des titres sur la base de leur valeur d'usage, déterminée principalement selon la méthode de la valeur d'actif net. Les moins-values latentes font l'objet d'une dépréciation; les plus-values potentielles ne sont pas comptabilisées.

Titres de l'activité de portefeuille

Sont considérés comme des titres de l'activité de portefeuille les investissements réalisés de façon régulière, avec pour seul objectif d'en retirer un gain en capital à moyen terme, sans intention d'investir durablement dans le développement du fonds de commerce de l'entreprise émettrice, ni de participer activement à sa gestion opérationnelle. C'est le cas des titres détenus dans le cadre de l'activité de capital-risque.

Ces titres sont inscrits à leur coût d'acquisition, frais exclus. À la clôture de l'exercice, ils sont évalués à leur valeur d'utilité, déterminée en tenant compte des perspectives générales d'évolution de l'émetteur et de l'horizon de détention. La valeur d'utilité des titres cotés est déterminée par référence au cours de bourse sur une période suffisamment longue, et tenant compte de l'horizon de détention envisagé. Les moins-values latentes issues de cette évaluation font l'objet d'une dépréciation; les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées.

Revenus du portefeuille titres

Les revenus des actions, dividendes et acomptes sur dividendes sont enregistrés au fur et à mesure de leur encaissement. Les revenus des obligations sont inscrits *pro rata temporis* en résultat. Les intérêts courus à l'achat sont portés dans un compte de régularisation.

Résultats sur cessions de titres

Les plus ou moins-values sont déterminées par rapport à la valeur brute des titres cédés, les frais de cession étant imputés sur le résultat de cession.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Les immobilisations acquises antérieurement au 31 décembre 1976 sont inscrites au bilan à leur valeur d'utilité estimée selon les règles de la réévaluation légale de 1976. Celles acquises postérieurement à cette date le sont à leur coût d'acquisition.

Dès qu'elles sont en état d'être utilisées selon les modalités prévues, les immobilisations sont amorties sur leur durée d'utilité, principalement suivant le mode linéaire. Le cas échéant, la valeur résiduelle du bien est déduite de sa base amortissable.

Lorsqu'un ou plusieurs composants d'une immobilisation ont une utilisation différente ou procurent des avantages économiques selon un rythme différent de celui de l'immobilisation prise dans son ensemble, ces composants sont amortis sur leur propre durée d'utilité. Pour les immeubles d'exploitation, la Banque Kolb a appliqué cette approche en retenant *a minima* les composants et durées d'amortissements suivants :

Infrastructures

Gros œuvre	50 ans
Étanchéité, toiture	20 ans
Façades	30 ans

Installations techniques

Ascenseurs	} 10 à 30 ans
Installations électriques	
Groupes électrogènes	
Climatisation, désenfumage	
Chauffage	
Installations de sûreté et de surveillance	
Plomberie, canalisations	
Protection incendie	

Agencements

Finitions, second œuvre, abords	10 ans
---------------------------------	--------

Concernant les autres catégories d'immobilisations, les durées d'amortissement retenues ont été déterminées en fonction des durées estimées d'utilité des biens considérés :

Matériel de sécurité et de publicité	5 ans
Matériel de transport	4 ans
Mobilier	10 ans
Matériel de bureau et informatique	3 à 5 ans
Logiciels créés ou acquis	3 à 5 ans

Ces durées d'amortissement sont indicatives et peuvent varier en fonction des caractéristiques spécifiques de l'immobilisation.

Les terrains, les droits aux baux et les fonds de commerce ne donnent pas lieu à un amortissement.

Les immobilisations font l'objet de tests de dépréciation dès l'apparition d'indices de perte de valeur. Lorsqu'une dépréciation est enregistrée en résultat, elle peut être reprise lorsque les conditions qui ont conduit à sa constatation sont modifiées. Cette dépréciation vient réduire la base amortissable et modifie ainsi de manière prospective le plan d'amortissement de l'actif déprécié.

Les durées d'utilité et les valeurs résiduelles font l'objet d'une revue annuelle; dans le cas où il convient de modifier les données, le plan d'amortissement est modifié de manière prospective.

PROVISIONS

Les provisions, autres que celles afférentes à des avantages du personnel et aux crédits, représentent des passifs dont l'échéance ou le montant ne sont pas fixés de façon précise. Leur constitution est subordonnée à l'existence d'une obligation de l'entité à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Le montant estimé de la sortie de ressources est alors actualisé pour déterminer le montant de la provision, dès lors que l'effet de cette actualisation présente un caractère significatif.

ENGAGEMENTS SUR LES CONTRATS D'ÉPARGNE-LOGEMENT

Les comptes et les plans d'épargne-logement proposés à la clientèle de particuliers (personnes physiques) dans le cadre de la loi n° 65-554 du 10 juillet 1965 associent une phase de collecte de ressources sous forme d'épargne rémunérée et une phase d'emploi de ces ressources sous forme de prêts immobiliers, cette dernière phase étant réglementairement conditionnée, et dès lors indissociable, de la phase de collecte. Les dépôts ainsi collectés et les prêts accordés sont enregistrés au coût amorti.

Ces instruments génèrent pour la Banque Kolb des engagements de deux natures : une obligation de prêter au client dans le futur à un taux déterminé fixé à l'ouverture du contrat et une obligation de rémunérer l'épargne dans le futur à un taux fixé à l'ouverture du contrat pour une durée indéterminée.

Les engagements aux conséquences défavorables pour la Banque Kolb font l'objet de provisions présentées au passif du bilan et dont les variations sont enregistrées en « Produit net bancaire » au sein de la marge d'intérêt. Ces provisions ne sont relatives qu'aux seuls engagements liés aux comptes et plans d'épargne-logement existant à la date de calcul de la provision.

Les provisions sont calculées sur chaque génération de plans d'épargne-logement d'une part, sans compensation entre les engagements relatifs à des générations différentes de plans d'épargne-logement, et sur l'ensemble des comptes d'épargne-logement qui constitue une seule et même génération d'autre part.

Sur la phase d'épargne, les engagements provisionnables sont évalués par différence entre les encours d'épargne moyens attendus et les encours d'épargne minimum attendus, ces deux encours étant déterminés statistiquement en tenant compte des observations historiques des comportements effectifs des clients.

Sur la phase crédit, les engagements provisionnables incluent les encours de crédits déjà réalisés mais non encore échus à la date d'arrêté ainsi que les crédits futurs considérés comme statistiquement probables sur la base des encours au bilan à la date de calcul d'une part et des observations historiques des comportements effectifs des clients d'autre part.

Une provision est constituée dès lors que les résultats futurs prévisionnels actualisés sont négatifs pour une génération donnée. Ces résultats sont mesurés par référence aux taux offerts à la clientèle particulière pour des instruments d'épargne et de financement équivalents, en cohérence avec la durée de vie estimée des encours et leur date de mise en place.

OPERATIONS SUR LES INSTRUMENTS FINANCIERS A TERME OU CONDITIONNELS

Contrats d'échange de taux d'intérêt

Cette catégorie recouvre les opérations d'échange de taux (swaps), les caps, floors, et les options de taux, qui sont comptabilisés suivant le règlement CRB 90-15 modifié.

Ces contrats sont classés, dès leur origine, en quatre catégories, comptabilisées dans des comptes clairement séparés les uns des autres. Les risques et les résultats de chaque catégorie font l'objet d'un suivi spécifique :

- a)** les contrats ayant pour objet de maintenir des positions ouvertes afin, le cas échéant, de bénéficier de l'évolution des taux. Les charges et produits relatifs à ces contrats sont inscrits en compte de résultat *prorata temporis*. Les pertes latentes, déterminées par comparaison entre la valeur comptable et la valeur de marché, sont provisionnées. Les gains latents ne sont pas comptabilisés.
- b)** les contrats ayant pour objet de couvrir le risque de taux d'intérêt affectant un élément ou un ensemble d'éléments homogènes (contrats dits de « microcouverture »). Les charges et produits relatifs à ces contrats sont inscrits en compte de résultat de manière identique à ceux relatifs à l'élément couvert. Il en est de même pour les gains et pertes latents.
- c)** les contrats ayant pour objet de couvrir et de gérer le risque global de taux d'intérêt de l'établissement (contrats dits de « macrocouverture »). Les charges et produits relatifs à ces contrats sont inscrits en compte de résultat *prorata temporis*. Les pertes et gains latents, déterminés par comparaison entre la valeur comptable et la valeur de marché, ne sont pas comptabilisés.
- d)** les contrats ayant pour objet de permettre une gestion spécialisée d'un portefeuille de transaction. Les charges et produits relatifs à ces contrats sont inscrits en compte de résultat, symétriquement à ceux relatifs à des opérations effectuées en sens inverse. Cette symétrie est respectée en évaluant les contrats à leur valeur de marché et en comptabilisant les variations de valeur d'un arrêté à l'autre. La Banque Kolb n'a pas vocation à gérer un portefeuille de transaction.

Autres instruments financiers à terme

Cette catégorie recouvre les futures, les contrats Matif, les options de taux sur marchés organisés et les options de change, qui sont comptabilisés suivant le règlement CRB 88-02 modifié.

Les appels de marge payés ou perçus sur futures et contrats Matif à caractère spéculatif, ou sur contrat assurant la couverture d'une opération soumise à une évaluation à un prix de marché, sont directement enregistrés en résultat. Lorsqu'il s'agit de contrats de couverture dont l'élément couvert n'est pas évalué à un prix de marché, les appels de marge sont enregistrés en comptes d'attente pour être, au dénouement des contrats, répartis *prorata temporis* sur la durée restant à courir des opérations couvertes.

Les primes payées ou perçues sont enregistrées dans des comptes d'attente. Les primes sur options non dénouées sur marchés organisés sont réévaluées en date d'arrêté, la réévaluation étant traitée de façon identique aux appels de marge. Lors du dénouement de l'option, les primes sont soit enregistrées immédiatement en résultat (options spéculatives, options de couverture lorsque l'élément couvert est évalué à un cours de marché), soit réparties *prorata temporis* sur la durée de vie résiduelle des opérations couvertes (options de couverture lorsque l'élément couvert n'est pas évalué à un cours de marché).

OPERATIONS DE CHANGE

En date d'arrêté comptable, les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont convertis en euros au cours comptant de la devise. Les écarts de change latents ou réalisés sont enregistrés en résultat.

Les contrats de change sont évalués au cours du change comptant en vigueur à la date d'arrêté. Les contrats de change à terme sont évalués au cours du terme restant à courir à la date d'arrêté, avec impact des variations de juste valeur en

résultat.

GARANTIES DONNEES ET REÇUES

Les garanties données d'ordre de la clientèle ou des établissements de crédit sont enregistrées en hors-bilan à hauteur des engagements. Quant aux garanties reçues, seules sont recensées celles des établissements de crédit, états, administrations publiques et collectivités locales.

Les engagements par signature comptabilisés au hors-bilan correspondent à des engagements irrévocables de concours en trésorerie et à des engagements de garantie qui n'ont pas donné lieu à des mouvements de fonds. Si nécessaire, ces garanties et engagements de financement font l'objet de provisions.

ENGAGEMENTS SOCIAUX

La Banque Kolb suit la recommandation 2003-R01 du Conseil National de la Comptabilité, relative aux règles de comptabilisation et d'évaluation des engagements de retraite et avantages similaires.

Les avantages postérieurs à l'emploi

Les engagements au titre des régimes nationaux obligatoires sont couverts par des cotisations prises en charge au fur et à mesure de leur versement à des organismes de retraite indépendants, qui gèrent ensuite le paiement des pensions.

Les engagements à prestations définies, quant à eux, sont évalués selon une méthode actuarielle.

Ils recouvrent plusieurs types d'engagements, et notamment les indemnités de fin de carrière, ainsi que le régime des retraités concernant la prévoyance et l'assistance médicale. Ces engagements sont évalués, pour la Banque Kolb, par un actuaire indépendant, deux fois par an, l'évaluation retenue au 31 décembre étant réalisée sur la base des données au 31 août précédent. Les engagements et leurs couvertures, ainsi que les principales hypothèses retenues, sont détaillés en note annexe au bilan.

Sont également classifiés dans cette catégorie les indemnités de fin de carrière, les plans de retraite supplémentaire, ainsi que le régime des retraités concernant la prévoyance et l'assistance médicale. Ces engagements, leurs couvertures et les principales hypothèses retenues, sont détaillés en note annexe. L'évaluation des engagements est effectuée par un actuaire indépendant, selon la méthode des unités de crédit projetées, deux fois par an, celle retenue au 31 décembre étant réalisée sur la base des données au 31 août précédent.

Conformément à l'avis 2004/A publié le 21 janvier 2004 par le Comité d'urgence du Conseil National de la Comptabilité, la Banque Kolb comptabilise selon un mode linéaire, sur la durée du régime, l'ensemble des modifications liées à la loi n° 2003-775 du 21 août 2003, portant réforme des retraites.

Les « écarts actuariels », déterminés par régime, incluent, d'une part, les effets des différences entre les hypothèses actuarielles retenues antérieurement et la réalité constatée, et, d'autre part, les effets des changements d'hypothèses actuarielles. Concernant spécifiquement les avantages postérieurs à l'emploi, ces écarts actuariels ne sont partiellement comptabilisés en résultat que lorsqu'ils excèdent 10 % de la valeur actualisée de l'obligation (méthode dite « du corridor »). La fraction de ces écarts alors comptabilisée est égale à l'excédent défini ci-avant, divisé par la durée de vie active moyenne résiduelle des bénéficiaires du régime. Lorsque le régime dispose d'actifs, ceux-ci sont évalués à leur valeur vénale en date d'arrêt. Les indemnités de fin de carrière sont couvertes en partie par des actifs gérés par une compagnie d'assurance extérieure au Groupe.

Les autres avantages à long terme

Le personnel de la Banque Kolb peut bénéficier d'un compte épargne-temps, ainsi que de primes liées à l'ancienneté. Ces engagements sont évalués selon la même méthode actuarielle décrite au paragraphe précédent, et sont intégralement provisionnés, y compris les écarts actuariels. Les différents engagements et leurs couvertures, ainsi que les principales hypothèses retenues, sont détaillés en note annexe. L'évaluation des engagements est effectuée par un actuaire indépendant, une fois par an. Pour les engagements hors compte épargne-temps l'évaluation retenue au 31 décembre est réalisée sur la base des données au 31 août précédent. Pour les engagements liés au compte épargne-temps, l'évaluation retenue au 31 décembre est réalisée sur la base des données à cette date.

INTERETS ET COMMISSIONS

Les intérêts ainsi que les commissions assimilées à des intérêts sont enregistrés en compte de résultat *prorata temporis*. Les commissions sont enregistrées en fonction de la nature des prestations auxquelles elles se rapportent. Les commissions rémunérant des services ponctuels sont comptabilisées immédiatement en résultat. Les commissions acquises rémunérant des services continus sont étalées sur la durée de vie de la prestation fournie. Les commissions faisant partie intégrante du rendement effectif d'un instrument financier sont comptabilisées comme un ajustement du rendement effectif de l'instrument financier.

Le compte de résultat est présenté sous forme de « Soldes Intermédiaires de Gestion ». A ce sujet, il convient de noter les points suivants :

- Les revenus sur titres, inclus dans le Produit Net Bancaire (PNB), comprennent les résultats sur titres de placement (revenus, cessions, dotations nettes) ainsi que les dividendes sur titres de participation et intérêts sur titres d'investissement. Les revenus des actions sont enregistrés au fur et à mesure de leur encaissement. Les revenus des obligations sont inscrits prorata temporis en résultats.
- Sont classés après formation du résultat d'exploitation, sur la ligne « gains ou pertes sur actifs immobilisés », les résultats sur titres de participation autres que les dividendes évoqués ci-dessus, ainsi que les plus ou moins values sur cessions d'immobilisations d'exploitation.
- Les résultats sur cessions et les dotations aux amortissements concernant les immobilisations hors exploitation se retrouvent au niveau du PNB.
- Les charges de personnel comprennent les salaires et charges associées, l'intéressement et la participation des salariés, la variation nette des provisions de nature sociale, ainsi que la variation annuelle de la provision pour passifs sociaux.
- Les charges occasionnées par les intérimaires et le personnel ayant un contrat de travail avec une autre société sont incluses dans le poste « Autres charges » des frais généraux.
- La ligne « Coût du risque » correspond au risque de contrepartie de l'activité d'intermédiation bancaire. Les dotations et les reprises sur provisions pour autres risques sont classées sur les mêmes lignes que les charges couvertes.
- Les opérations à caractère exceptionnel sont strictement définies par la réunion des critères suivants : montant significatif, nature inhabituelle et survenance exceptionnelle.

IMPOTS

Tous les impôts et taxes (hors impôt sur les bénéfices) payés ou non dans l'exercice, dont l'assiette se réfère à des éléments de l'exercice, sont comptabilisés dans les charges de celui-ci.

Impôt courant

En France, le taux normal de l'impôt sur les sociétés est de 33,33 %. S'y ajoute une Contribution Sociale de 3,3 % (après application d'un abattement de 0,763 million d'euros) et à partir de 2011 une majoration de 5% pour les entreprises réalisant un chiffre d'affaires supérieur à 250 millions d'euros. Depuis le 1er janvier 2007, les plus-values à long terme sur titres de participation de sociétés à prépondérance immobilière sont imposées à 15 %, alors que les plus-values sur autres titres de participation sont exonérées sous réserve d'une quote-part pour frais et charges de 10 % du résultat net des plus-values de cessions de l'exercice. En outre, au titre du régime des sociétés mères et filiales, les dividendes reçus des sociétés dans lesquelles la participation est au moins égale à 5 % sont exonérés (à l'exception d'une quote-part de frais et charges équivalente à 5% des dividendes versés).

Les crédits d'impôt sur revenus de créances et de portefeuille titres, lorsqu'ils sont effectivement utilisés en règlement de l'impôt sur les sociétés dû au titre de l'exercice, sont comptabilisés dans la même rubrique que les produits auxquels ils se rattachent. La charge d'impôt correspondante est maintenue dans le compte de résultat dans la rubrique « Impôt sur les bénéfices ».

Impôt différé

Des impôts différés doivent être calculés sur la base de toutes les différences entre les valeurs comptables des actifs et passifs figurant au bilan et leurs valeurs fiscales respectives, lorsque ces différences ont une incidence sur les paiements futurs d'impôt.

Les impôts différés sont calculés sur la base du taux d'impôt voté ou quasi voté qui devrait être en vigueur au moment où la différence temporaire se retournera. Lors d'un changement de taux d'imposition, l'effet correspondant est enregistré en résultat dans la rubrique « Impôt sur les bénéfices ».

La Banque Kolb constate des actifs d'impôt différé sur les différences temporaires, déficits reportables et amortissements réputés différés dont il juge probable l'imputation sur les résultats fiscaux futurs. Ces impôts sont calculés avec la méthode du report variable, en prenant en compte le taux de l'impôt en vigueur (y compris les majorations temporaires) l'année de l'imputation sur le résultat fiscal.

Intégration fiscale

La Banque Kolb est intégrée depuis le 1^{er} janvier 2010 au groupe fiscal de la Société Générale. Dans ce cadre, un sous-groupe d'intégration fiscale a été établi entre le Crédit du Nord et certaines de ses filiales contrôlées directement ou indirectement à 95% au moins, dont fait partie la Banque Kolb.

La convention d'intégration fiscale retenue est la convention de neutralité. Cela signifie qu'en matière d'impôt sur les sociétés (ainsi que de contribution additionnelle et de CSB), l'impôt est déterminé par la Banque Kolb, comme en l'absence d'intégration fiscale. Les montants ainsi calculés, déduction faite des crédits d'impôt éventuels, sont dus à la société mère.

Note 1 - Créances sur les établissements de crédit

(en milliers d'euros)

	31.12.2011	31.12.2010	Variation 2011 / 2010	
			en valeur	en %
Comptes à vue et au jour le jour	50 257	39 701	10 556	26,6
Créances rattachées	9	9	0	0,0
Total des créances à vue	50 266	39 710	10 556	26,6
Comptes et prêts à terme	88	197	-109	-55,3
Créances rattachées	0	0	0	
Total des créances à terme	88	197	-109	-55,3
Valeurs non imputées	10 810	8 085	2 725	33,7
TOTAL	61 164	47 992	13 172	27,4
dont créances éligibles au refinancement de la Banque centrale ou au système européen de Banque centrale	0	0		

Au 31 décembre 2011, sur un total de 61,1 millions d'euros de créances sur établissements de crédit, les opérations avec le Crédit du Nord, maison-mère de la Banque Kolb, représentent 4,1 millions d'euros. Les opérations avec la Société Générale, maison-mère du Crédit du Nord, s'élèvent à 9,5 millions d'euros.

Echéancier au 31/12/2011	< à 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	> à 5 ans	Total
Comptes et prêts à terme		88	0	0	88
TOTAL	0	88	0	0	88

Note 2 - Créances sur la clientèle

(en milliers d'euros)

	31.12.2011	31.12.2010	Variation 2011 / 2010	
			en valeur	en %
Créances commerciales	61 292	54 559	6 733	12,3
Créances rattachées	122	104	18	17,3
Total des créances commerciales	61 414	54 663	6 751	12,4
Crédits de trésorerie	78 971	76 433	2 538	3,3
Crédits d'équipement	262 270	231 258	31 012	13,4
Crédits à l'habitat	578 214	471 656	106 558	22,6
Autres concours à la clientèle	143 715	148 911	-5 196	-3,5
Créances rattachées	2 863	2 280	583	25,6
Total des autres concours	1 066 033	930 538	135 495	14,6
Comptes ordinaires débiteurs	70 261	69 020	1 241	1,8
Créances rattachées	1 117	991	126	12,7
Total des comptes ordinaires	71 378	70 011	1 367	2,0
Créances douteuses (brutes)	31 177	24 952	6 225	24,9
Créances douteuses (provisions)	-5 734	-6 243	509	-8,2
Créances douteuses compromises (brutes)	59 358	61 433	-2 075	-3,4
Créances douteuses compromises (provisions)	-44 605	-44 653	48	-0,1
Total des créances douteuses nettes	40 196	35 489	4 707	13,3
TOTAL	1 239 021	1 090 701	148 320	13,6
Taux de provisionnement des créances douteuses	55,6%	58,9%		
- Créances douteuses compromises	75,1%	72,7%		
- Autres créances douteuses	18,4%	25,0%		

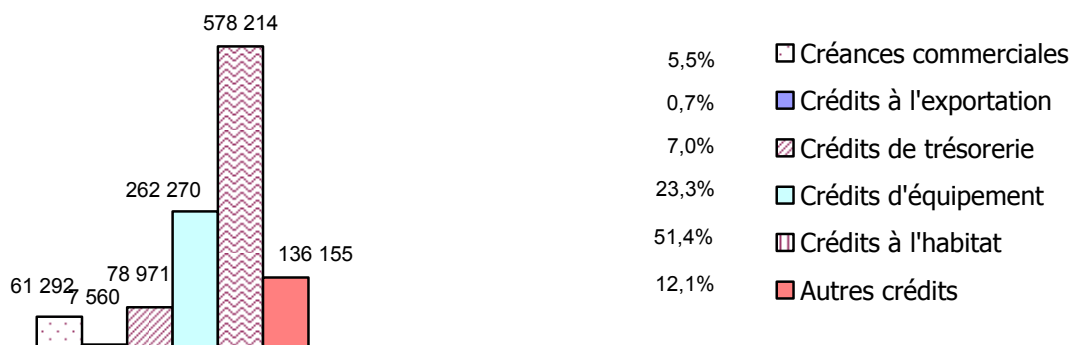
Echéancier au 31/12/2011	< à 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	> à 5 ans	Total
Créances commerciales	60 490	773	29		61 292
Autres concours	51 197	42 380	234 053	735 540	1 063 170
TOTAL	111 687	43 153	234 082	735 540	1 124 462

Analyse des concours à la clientèle

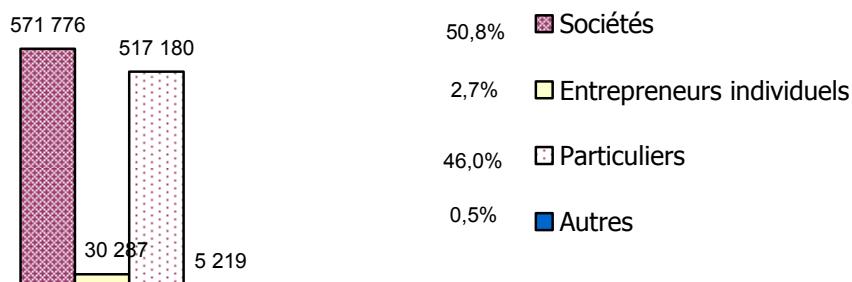
Les créances commerciales (61 M€) et les autres concours à la clientèle (1124 M€) sont essentiellement concentrés sur la France (99,6%)

Le total des concours atteint 1124 millions d'euros et s'analyse ainsi :

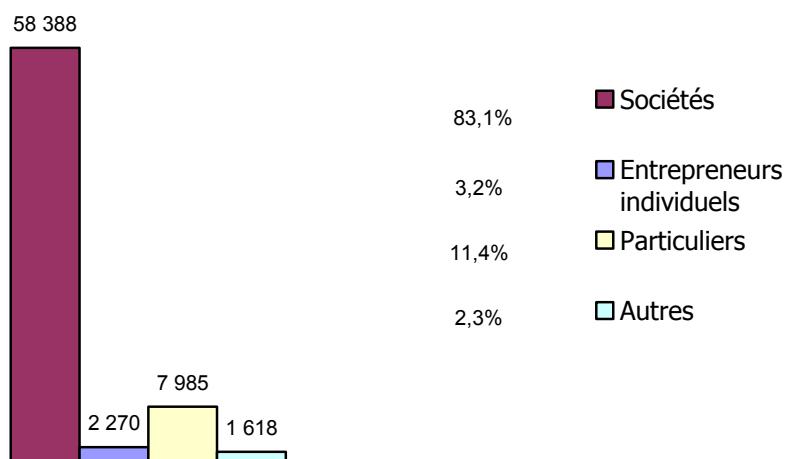
Nature des crédits



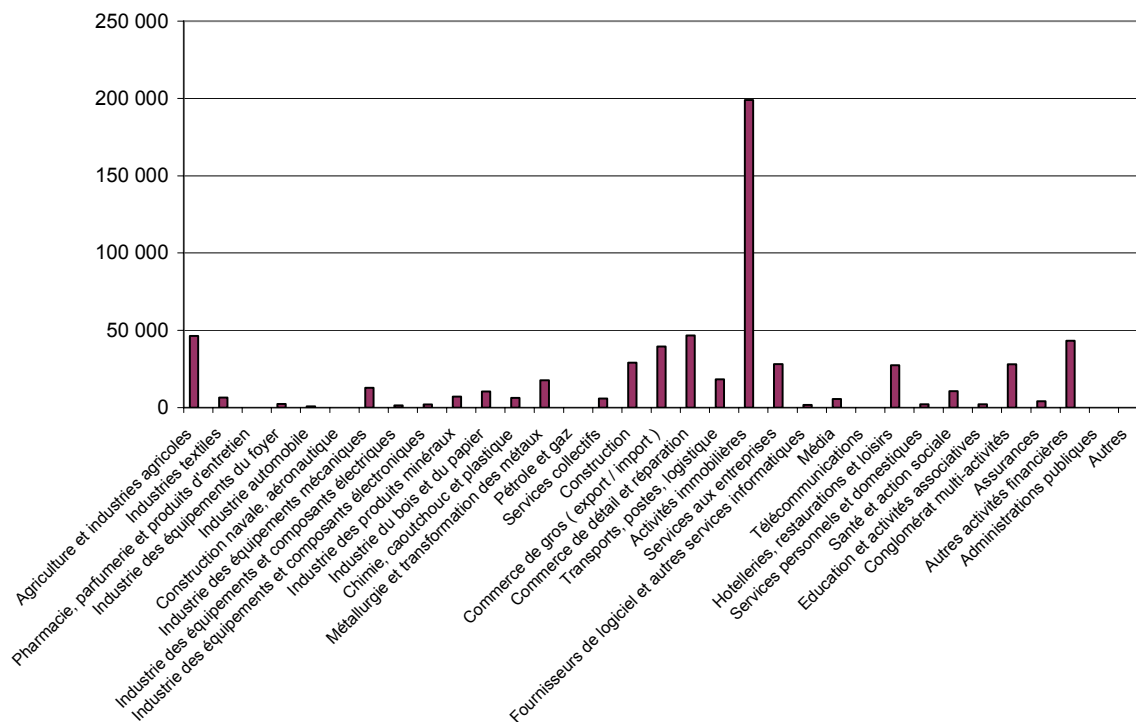
Type de clientèle



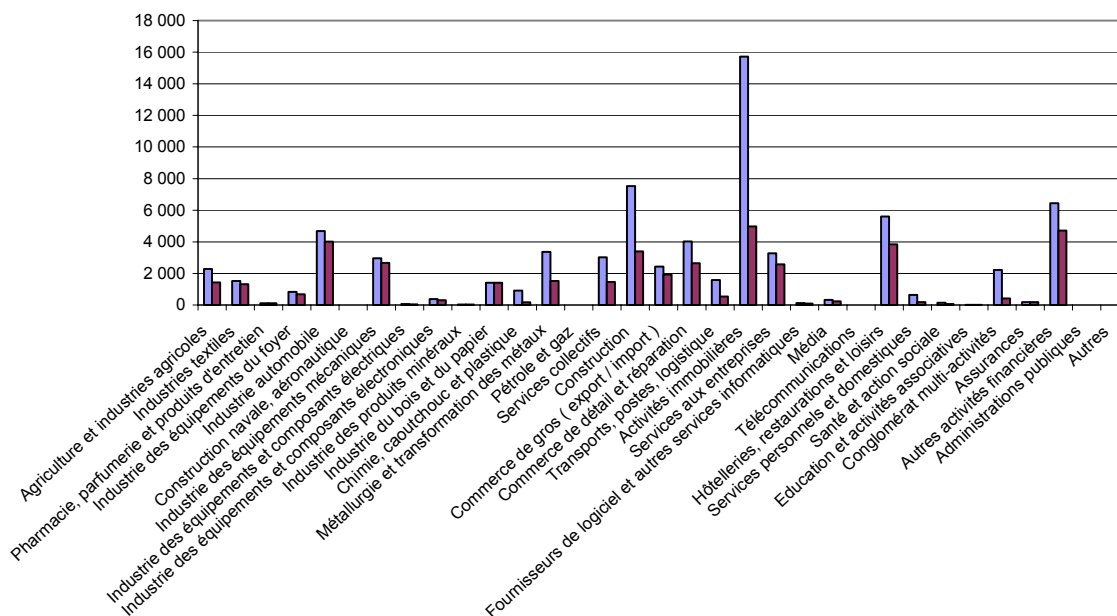
Les comptes ordinaires débiteurs s'élèvent à 70 millions d'euros et se répartissent comme suit :



Hors crédits aux particuliers (537 millions d'euros), les concours à la clientèle s'élèvent à 678 millions d'euros et présentent la ventilation sectorielle suivante :



Répartition des créances douteuses (1^{ère} col.), hors crédits aux particuliers, et de leurs provisions (2^{ème} col.) en k€ :



Note 3 - Portefeuille titres

(en milliers d'euros)

	31.12.2011	31.12.2010	Variation 2011 / 2010	
			en valeur	en %
Titres de transaction	0	0	0	0,0
Titres de placement	50 258	0	50 258	100,0
Titres d'investissement	0	0	0	0,0
TOTAL	50 258	0	50 258	100,0

Ventilation par portefeuille

	31/12/2011			31/12/2010		
	Cotés	Non cotés	Total	Cotés	Non cotés	Total
Titres de transaction						
Effets publics et assimilés	0	0	0	0	0	0
Obligations et autres titres à revenu fixe	0	0	0	0	0	0
Actions et autres titres à revenu variable	0	0	0	0	0	0
Sous-total (1)	0	0	0	0	0	0
Titres de placement						
Effets publics et assimilés	0	0	0	0	0	0
Obligations et autres titres à revenu fixe (*)	0	50 000	50 000	0	0	0
Actions et autres titres à revenu variable	0	12	12	0	12	12
Dépréciations	0	0	0	0	0	0
Sous-total (2)	0	50 012	50 012	0	12	12
Titres d'investissement						
Effets publics et assimilés	0	0	0	0	0	0
Obligations et autres titres à revenu fixe	0	0	0	0	0	0
Actions et autres titres à revenu variable	0	0	0	0	0	0
Dépréciations	0	0	0	0	0	0
Sous-total (3)	0	0	0	0	0	0
TOTAL (1)+(2)+(3)	0	50 012	50 012	0	12	12
Créances rattachées (4)	0	258	258	0	0	0
TOTAL (1)+(2)+(3)+(4)	0	50 270	50 270	0	12	12

(*) Un Bon à Moyen Terme Négociable de 50 millions d'euros a été soucrit en juillet 2011 auprès du Crédit du Nord, maison-mère de la Banque Kolb, pour une durée de 10 ans.

Au 31 décembre 2011, le montant des plus-values latentes sur les titres de placement à revenu variable est de 3 K€.

Echéancier des titres de placement à revenu fixe

Echéancier au 31/12/2011	< à 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	> à 5 ans	Total
Titres de placement à revenu fixe	0	0	0	50 000	50 000

Note 4 - Participations et activités de portefeuille

(en milliers d'euros)

	31.12.2011	31.12.2010	Variation 2011 / 2010	
			en valeur	en %
<u>Titres de sociétés du groupe Crédit du Nord</u>	4 391	4 391	0	0,0
Sociétés de gestion OPCVM	4 391	4 391	0	0,0
<u>Autres titres</u>	249	738	-489	-66,3
Établissements de crédit	30	30	0	0,0
Autres sociétés (1)	219	708	-489	-69,1
Total brut	4 640	5 129	-489	-9,5
Provisions pour dépréciation	0	0	0	0,0
TOTAL NET	4 640	5 129	-489	-9,5

(1) Dissolution du GIE COGENE II

Note 5 - Crédit-bail et location simple : valeurs comptables

(en milliers d'euros)

Crédit-Bail	31.12.2011			31.12.2010
	Val. brutes	Amort et prov.	Val. nettes	Val. nettes
Matériels et mobiliers	117	-117	0	0
Matériels de transports	0	0	0	0
Créances douteuses			0	0
Créances douteuses compromises	12	-7	5	6
TOTAL	129	-124	5	6

(en milliers d'euros)

Location simple	31.12.2011			31.12.2010
	Val. brutes	Amort et prov.	Val. nettes	Val. nettes
Matériels et mobiliers	0	0	0	0
Matériels de transports	0	0	0	0
Créances douteuses	0	0	0	0
Créances douteuses compromises	0	0	0	0
TOTAL	0	0	0	0

Note 6 - Réserve financière de crédit-bail et de location simple

(en milliers d'euros)

	31.12.2011	31.12.2010	Variation 2011 / 2010
Encours nets financiers	0	3	
Encours nets comptables	0	0	
Réserve financière brute	0	3	-3
Provision IS	0	-1	
Réserve financière nette	0	2	-2

Au 31.12.2011, tous les contrats de crédit-bail sont échus.

Echéancier au 31/12/2011	< 1 an	1 an à 5 ans	> 5 ans	Total
Opérations de crédit-bail et de location simple	0	0	0	0

Note 7 - Immobilisations

(en milliers d'euros)

	Val. brutes	31.12.2011 Amort.	Val. nettes	31.12.2010 Val. nettes
Immobilisations incorporelles	2 392	-429	1 963	1 974
Terrains, constructions et agencements	15 094	-9 873	5 221	6 211
Autres immobilisations corporelles	6 643	-5 026	1 617	1 940
Immobilisations en cours	7	0	7	0
TOTAL	24 136	-15 328	8 808	10 125

(en milliers d'euros)

	Immob. incorporelles	terrains et constructions	Autres immob. corporelles	Total
Valeur brute comptable				
Montant au 31/12/2010	2 357	147	21 124	23 628
Entrées	38		606	644
Sorties	-3		-133	-136
Autres mouvements				0
Montant au 31/12/2011	2 392	147	21 597	24 136
Amortissements et provisions				
Montant au 31/12/2010	-383	-131	-12 989	-13 503
Dotations aux immobilisations	-49	-1	-1 897	-1 947
Amortissements afférents aux éléments sortis d'actif	3		119	122
Autres mouvements			0	0
Montant au 31/12/2011	-429	-132	-14 767	-15 328
Valeur comptable nette	1 963	15	6 830	8 808

Note 8 - Autres actifs

(en milliers d'euros)

	31.12.2011	31.12.2010	Variation 2011 / 2010	
			en valeur	en %
Gestion collective des LDD	0	0	0	0,0
Débiteurs divers	5 726	5 028	698	13,9
TOTAL	5 726	5 028	698	13,9

Note 9 - Comptes de régularisation

(en milliers d'euros)

	31.12.2011	31.12.2010	Variation 2011 / 2010	
			en valeur	en %
Valeurs reçues à l'encaissement	211	110	101	91,8
Charges constatées d'avance	107	57	50	87,7
Produits à recevoir	6 527	4 531	1 996	44,1
Impôts différés actifs (1)	3 283	2 231	1 052	47,2
Autres comptes de régularisation	2 028	791	1 237	156,4
TOTAL NET	12 156	7 720	4 436	57,5

(1) Détail des impôts différés actifs :

Provisions pour engagements sociaux	77	106	-29	-27,4
Provision pour participation des salariés	245	307	-62	-20,2
Provision générale pour risque de crédit	1 980	1 016	964	94,9
Provision épargne logement	169	213	-44	-20,7
Autres impôts différés (*)	812	589	223	37,9
TOTAL NET	3 283	2 231	1 052	47,2

(*) Les autres impôts différés comprennent en 2011 des impôts différés calculés sur l'étalement dans le temps des frais de dossiers pour 343 K€

Note 10 - Dettes envers les établissements de crédit

(en milliers d'euros)

	31.12.2011	31.12.2010	Variation 2011 / 2010	
			en valeur	en %
Comptes à vue	23 488	29 196	-5 708	-19,6
Dettes rattachées	10	9	1	11,1
Total des dettes à vue	23 498	29 205	-5 707	-19,5
Comptes et emprunts à terme	344 069	5 607	338 462	6 036,4
Dettes rattachées	74	14	60	428,6
Total des dettes à terme	344 143	5 621	338 522	6 022,5
TOTAL	367 641	34 826	332 815	955,7

Au 31 décembre 2011, sur un total de 368 millions d'euros de dettes envers des établissements de crédit, les opérations avec le Crédit du Nord, maison-mère de la Banque Kolb, s'élèvent à 360 millions d'euros.

Echéancier au 31 décembre 2011	< à 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	> à 5 ans	Total
Comptes à vue	23 488				23 488
Comptes et emprunts à terme	340 529	22	160	3 358	344 069
TOTAL	364 017	22	160	3 358	367 557

Note 11 - Comptes créditeurs de la clientèle

(en milliers d'euros)

	31.12.2011	31.12.2010	Variation 2011 / 2010	
			en valeur	en %
Comptes d'épargne à régime spécial à vue	205 149	187 380	17 769	9,5
Comptes d'épargne à régime spécial à terme	62 419	64 030	-1 611	-2,5
Dettes rattachées	2 698	1 911	787	41,2
Total des comptes d'épargne à régime spécial	270 266	253 321	16 945	6,7
Comptes à vue	463 841	427 318	36 523	8,5
Comptes à terme	64 297	64 543	-246	-0,4
Dettes rattachées	608	229	379	165,5
Autres dettes	9 125	6 419	2 706	42,2
Total des autres comptes créditeurs	537 871	498 509	39 362	7,9
TOTAL	808 137	751 830	56 307	7,5

Echéancier au 31 décembre 2011	< à 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	> à 5 ans	Total
CERS à terme	48 317	853	13 237	12	62 419
Comptes à vue et autres dettes	472 966				472 966
Comptes à terme	5 868	20 356	38 073		64 297
TOTAL	527 151	21 209	51 310	12	599 682

Note 12 - Comptes et plans d'épargne-logement

(en milliers d'euros)

A. Encours de dépôts collectés au titre des comptes et plans d'épargne-logement

	31.12.2011	31.12.2010	Variation 2011 / 2010	
			en valeur	en %
Plans d'épargne-logement	54 237	52 969	1 268	2,4
Ancienneté de moins de 4 ans	20 308	11 215	9 093	81,1
Ancienneté comprise entre 4 et 10 ans	18 828	23 624	-4 796	-20,3
Ancienneté de plus de 10 ans	15 101	18 130	-3 029	-16,7
Comptes d'épargne-logement	9 941	9 471	470	5,0
TOTAL	64 178	62 440	1 738	2,8

B. Encours de crédits à l'habitat octroyés au titre des comptes et plans d'épargne-logement

	31.12.2011	31.12.2010	Variation 2011 / 2010	
			en valeur	en %
Ancienneté de moins de 4 ans	1 323	1 510	-187	-12,4
Ancienneté comprise entre 4 et 10 ans	301	448	-147	-32,8
Ancienneté de plus de 10 ans	121	80	41	51,3
TOTAL	1 745	2 038	-293	-14,4

C. Provisions sur engagements liés aux comptes et plans d'épargne-logement (1)

	31.12.2011	31.12.2010	Variation 2011 / 2010	
			en valeur	en %
Plans d'épargne-logement	450	570	-120	-21,1
Ancienneté de moins de 4 ans	0	0	0	0,0
Ancienneté comprise entre 4 et 10 ans	150	202	-52	0,0
Ancienneté de plus de 10 ans	300	368	-68	0,0
Comptes d'épargne-logement	0	0	0	0,0
Prêts tirés	40	50	-10	-20,0
TOTAL	490	620	-130	-21,0

(1) Ces provisions sont comptabilisées dans les provisions pour risques et charges.

D. Modalités de détermination des paramètres d'évaluation des provisions

Les paramètres d'estimation des comportements futurs des clients résultent d'observations historiques de longue période (entre 10 et 15 années). La valeur des paramètres ainsi déterminée peut être ajustée en cas de changement de réglementation dès lors que ce dernier peut remettre en question la capacité prédictive des données passées pour déterminer les comportements futurs des clients.

Les valeurs des différents paramètres de marché utilisés, notamment les taux d'intérêt et les marges, sont déterminées à partir des données observables et représentent, à date d'évaluation, la meilleure estimation retenue par le Crédit du Nord des niveaux futurs de ces éléments pour les périodes concernées, en cohérence avec la politique de gestion des risques de taux d'intérêt de la banque de détail.

Les taux d'actualisation retenus sont déduits de la courbe des swaps zéro coupon contre Euribor à la date d'évaluation, moyennés sur une période de douze mois.

Note 13 - Dettes représentées par un titre

(en milliers d'euros)

	31.12.2011	31.12.2010	Variation 2011 / 2010	
			en valeur	en %
Bons de caisse et bons d'épargne	283	284	-1	-0,4
Titres de créances négociables	110 450	290 057	-179 607	-61,9
Emprunts obligataires	0	0	0	0,0
Dettes rattachées	141	176	-35	-19,9
TOTAL	110 874	290 517	-179 643	-61,8

Au 31/12/2011, sur un total de 110 450 K€ d'emprunts sous forme de titres de créances négociables, les certificats de dépôt et les BMTN souscrits par le Crédit du Nord, maison-mère de la Banque Kolb, représentent 110 000 K€.

Echéancier au 31 décembre 2011	< à 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	> à 5 ans	Total
Bons de caisse et d'épargne	283				283
Titres de créances négociables		6 450	84 000	20 000	110 450
Emprunts obligataires					0
TOTAL	283	6 450	84 000	20 000	110 733

Note 14 - Autres passifs et comptes de régularisation

(en milliers d'euros)

	31.12.2011	31.12.2010	Variation 2011 / 2010	
			en valeur	en %
Créditeurs divers	4 221	3 635	586	16,1
Comptes de régularisation	19 879	17 265	2 614	15,1
Indisponible sur opérations de recouvrement	595	386	209	54,1
Produits constatés d'avance	3 208	2 416	792	32,8
Charges à payer	13 791	13 340	451	3,4
Impôts différés passif	571	416	155	37,3
Autres comptes de régularisation	1 714	707	1 007	142,4

Note 15 - Synthèse des provisions déduites de l'actif

(en milliers d'euros)

	31.12.2011	31.12.2010	Variation 2011 / 2010	
			en valeur	en %
Prov. pour dépréciation des créances douteuses (*)	50 345	50 904	-559	-1,1
Prov. pour dépréciation des titres de placement	0	0	0	0,0
Prov. pour dépréciation des titres de participation	0	0	0	0,0
Prov. pour dépréciation des immobilisations	0	0	0	0,0
TOTAL	50 345	50 904	-559	-1,1

(*) y compris les provisions sur créances douteuses compromises
dont provisions sur créances douteuses et compromises de CB et de LS

7 8

(en milliers d'euros)

	Stock au 31.12.2010	Dotations	Reprises et utilisations	Stock au 31.12.2011
Prov. pour dépréciation des créances douteuses	50 904	12 813	13 372	50 345
Prov. pour dépréc. des titres de placement	0	0	0	0
Prov. pour dépréciation des titres de participation	0	0	0	0
Prov. pour dépréciation des immobilisations	0	0	0	0
TOTAL	50 904	12 813	13 372	50 345

Note 16 - Synthèse des provisions inscrites au passif

(en milliers d'euros)

	31.12.2011	31.12.2010	Variation 2011 / 2010	
			en valeur	en %
Provisions pour avantages postérieurs à l'emploi				
Provisions CRPB	0	0	0	0,0
Provisions pour indemnités de fin de carrière	223	307	-84	-27,4
Provisions pour avantages à long terme				
Provisions compte épargne temps	525	517	8	1,5
Provisions sur primes liées à l'ancienneté	540	550	-10	-1,8
Autres provisions				
Provisions pour litiges	721	375	346	92,3
Provisions pour engagements par signature	2 265	1 471	794	54,0
Provisions liées aux frais de personnel	11	69	-58	-84,1
Provisions pour risque de crédit	5 750	2 950	2 800	94,9
Provision épargne logement	490	620	-130	-21,0
Provision pour intérêts douteux	208	256	-48	-18,8
Autres provisions pour risques et charges	0	0	0	0,0
TOTAL	10 733	7 115	3 618	50,9

(en milliers d'euros)

	Stock au 31.12.2010	Dotations	Reprises et utilisations	Stock au 31.12.2011
Provisions pour avantages postérieurs à l'emploi				
Provisions CRPB	0			0
Provisions pour indemnités de fin de carrière	307	51	135	223
Provisions pour avantages à long terme				
Provisions compte épargne temps	517	157	149	525
Provisions sur primes liées à l'ancienneté	550	28	38	540
Autres provisions				
Provisions pour litiges	375	449	103	721
Provisions pour engagements par signature	1 471	1 416	622	2 265
Provisions liées aux frais de personnel	69	10	68	11
Provisions pour risque de crédit	2 950	2 800		5 750
Provision épargne logement	620		130	490
Provision pour intérêts douteux	256		48	208
Autres provisions pour risques et charges	0			0
TOTAL	7 115	4 911	1 293	10 733

Note 17 - Avantages postérieurs à l'emploi

Comme précisé dans les principes comptables, la Banque Kolb applique à compter du 1er Janvier 2004 la recommandation 2003-R01 du Conseil National de la Comptabilité relative aux règles de comptabilisation et d'évaluation des engagements de retraite et avantages similaires.

Trois catégories d'avantages sont concernées :

- les **avantages postérieurs à l'emploi**, évalués selon une méthode actuarielle et provisionnés pour les régimes à prestations définies (sauf pour les régimes nationaux obligatoires, comptabilisés directement en charge) : **engagements résiduels des régimes**

- les **autres avantages à long terme**, évalués comme les avantages postérieurs à l'emploi et intégralement provisionnés, parmi lesquels on peut notamment citer les **médailles du travail** et le **compte épargne temps**.

- les **indemnités de fin de contrat de travail**.

La banque n'est pas concernée par ces prestations.

Pour le calcul des engagements au 31/12/2011, les hypothèses actuarielles suivantes ont été retenues :

- Taux d'actualisation variable suivant la durée de chacun des régimes (2,9% à 3 ans, 3,5% à 5 ans, 4,6% à 10 ans, 5% à 15 ans et 5,1% à 20 ans),

- Taux de rendement attendu des actifs de régime: + 6,60%,

- Taux de croissance des salaires attendu (y compris inflation) : + 3,50 %,

- Durée moyenne du régime déterminée individuellement par avantage.

Le personnel bénéficie d'indemnités de fin de carrière (IFC). Les engagements d'indemnités de fin de carrière au 31 décembre 2011 se montent à 1 327 K€. La couverture par des contrats d'assurance est de 1 215 K€. Après intégration des écarts actuariels et du coût des services passés restant à amortir, la différence est provisionnée pour 223 K€ à fin 2011.

Note 18 - Variation des capitaux propres

(en milliers d'euros)

	31/12/2010 (*)	Résultat de l'exercice N	Affectation du résultat N-1	Reprise FRBG	31/12/2011 (*)
Capital social	14 099				14 099
Primes d'émission	10 772				10 772
Réserve légale	1 410				1 410
Autres réserves	40 000		1 000		41 000
Report à nouveau	237		-144		93
Fonds pour risques bancaires généraux	2 973			-2 973	
Résultat de l'exercice 2010		10 531			
Distribution de dividendes			9 675		
Total situation nette	69 491	10 531	10 531	-2 973	67 374

(*) avant incorporation du résultat de l'exercice

Le Conseil de Surveillance du 27 mai 2011 a autorisé la reprise totale de la provision au Fonds pour Risques Bancaires Généraux.

	31.12.2011	31.12.2010
Nombre de titres	276 453	276 453
Valeur nominale d'une action	51 euros	51 euros

Note 19 - Produit net bancaire et RBE

(en milliers d'euros)

	Notes	31.12.2011	31.12.2010	Variation 2011 / 2010	
				en valeur	en %
Intérêts nets et résultats assimilés	(20)	37 144	33 065	4 079	12,3
Revenus et résultats divers	(21)	144	32	112	350,0
Produits accessoires et divers	(22)	111	111	0	0,0
Intérêts nets et revenus divers		37 399	33 208	4 191	12,6
Commissions	(23)	28 177	27 026	1 151	4,3
Produit net bancaire comptable		65 576	60 234	5 342	8,9
Frais généraux	(24)	-43 191	-38 548	-4 643	12,0
Résultat brut d'exploitation		22 385	21 686	699	3,2

Part des commissions dans le PNB 43,0% 44,9%

Note 20 - Intérêts nets et résultats assimilés

(en milliers d'euros)

	31.12.2011	31.12.2010	Variation 2011 / 2010	
			en valeur	en %
Intérêts nets clientèle	41 797	37 582	4 215	11,2
Intérêts perçus	47 774	42 812	4 962	11,6
Créances commerciales	2 429	1 936	493	25,5
Autres crédits	39 849	35 647	4 202	11,8
Comptes ordinaires débiteurs	4 461	4 213	248	5,9
Créances douteuses et litigieuses	1 035	1 016	19	1,9
Prêts participatifs	0	0	0	0,0
Intérêts payés	-5 977	-5 230	-747	14,3
Comptes ordinaires	-43	-29	-14	48,3
Comptes à terme	-1 520	-1 234	-286	23,2
Comptes d'épargne à régime spécial	-4 408	-3 954	-454	11,5
Bons de caisse	0	-1	1	-100,0
Certificats de dépôts et BMTN	-6	-12	6	-50,0
Résultats des opérations de location	4	655	-651	-99,4
Loyers	2	370	-368	-99,5
Amortissements	0	-1	1	-100,0
Autres résultats sur opérations de locations	2	286	-284	-99,3
Intérêts nets de trésorerie	-4 670	-2 460	-2 210	89,8
Intérêts perçus	1 261	274	987	360,2
Comptes ordinaires	307	176	131	74,4
Prêts JJ et terme	5	1	4	400,0
Portefeuille d'investissement	0	0	0	0,0
Portefeuille de transaction	322	72	250	347,2
Portefeuille de placement et TCN	627	25	602	2408,0
Intérêts payés	-5 931	-2 734	-3 197	116,9
Comptes ordinaires	-335	-229	-106	46,3
Emprunts JJ et terme	-2 399	-77	-2 322	3015,6
Certificats de dépôts et BMTN	-3 197	-2 428	-769	31,7
Résultats sur instruments financiers à terme	13	-2 712	2 725	-100,5
Report - Déport	0	0	0	0,0
Total des intérêts nets	37 144	33 065	4 079	12,3

Note 21 - Revenus et résultats divers

(en milliers d'euros)

	31.12.2011	31.12.2010	Variation 2011 / 2010	
			en valeur	en %
Revenus sur titres	8	2	6	300,0
de placement	0	0	0	
de filiales et de participation	0	0	0	0,0
Autres revenus sur titres	8	2	6	300,0
Résultat net sur cessions de titres de placement	0	0	0	
Dot.nettes aux provisions sur titres de placement	0	0	0	
Dotations	0	0	0	
Reprises	0	0	0	
Résultat de change	390	531	-141	-26,6
Divers	-254	-501	247	-49,3
TOTAL des revenus et résultats divers	144	32	112	350,0

Note 22 - Produits accessoires et divers

(en milliers d'euros)

	31.12.2011	31.12.2010	Variation 2011 / 2010	
			en valeur	en %
Produits accessoires	111	111	0	0,0
Revenus des immeubles				
Travaux et services divers	102	85	17	20,0
Autres	9	26	-17	-65,4
TOTAL des produits accessoires et divers	111	111	0	0,0

Note 23 - Commissions nettes

(en milliers d'euros)

	31.12.2011	31.12.2010	Variation 2011 / 2010	
			en valeur	en %
Commissions bancaires	19 563	18 857	706	3,7
Mouvement	3 489	3 316	173	5,2
Frais de tenue de comptes	1 658	1 613	45	2,8
Dépassement de découvert	4 078	4 060	18	0,4
Effets de commerce	1 128	1 059	69	6,5
Gestion des prêts	479	297	182	61,3
Récupération de frais sur la clientèle	769	618	151	24,4
Locations de coffres	55	53	2	3,8
Produits télématiques	1 462	1 348	114	8,5
Cartes bancaires	2 406	2 497	-91	-3,6
Moyens de paiement	1 164	1 282	-118	-9,2
Opérations de hors-bilan	1 133	1 097	36	3,3
Opérations de trésorerie et interbancaires	129	133	-4	-3,0
Prestations de services	1 752	1 574	178	11,3
Autres	-139	-90	-49	54,4
Commissions financières	7 951	7 532	419	5,6
Résultat sur engagements sur titres	0	0	0	0,0
Placement	53	151	-98	-64,9
Titres clientèle	2 755	3 065	-310	-10,1
Bourse	445	459	-14	-3,1
Assistance et conseil	9	34	-25	-73,5
Placement de contrats d'assurance	4 620	3 732	888	23,8
Autres	69	91	-22	-24,2
Commissions sur opérations avec l'étranger	663	637	26	4,1
Opérations de hors-bilan	130	103	27	26,2
Perçues sur moyens de paiement	76	92	-16	-17,4
Opérations d'import-export	367	370	-3	-0,8
Opérations de change	88	71	17	23,9
Prestations de services	2	1	1	100,0
TOTAL des commissions	28 177	27 026	1 151	4,3

Note 24 - Frais généraux

(en milliers d'euros)

	31.12.2011	31.12.2010	Variation 2011 / 2010	
			en valeur	en %
Charges de personnel	-21 871	-21 090	-781	3,7
Rémunérations brutes	-12 939	-12 650	-289	2,3
Charges sociales	-5 636	-5 504	-132	2,4
Charges fiscales	-1 527	-1 381	-146	10,6
Provisions nettes sur passifs sociaux	43	179	-136	-76,0
Intéressement et participation	-1 812	-1 734	-78	4,5
Impôts et taxes	-1 014	-480	-534	111,3
Taxes professionnelles et taxes annexes	-827	-800	-27	3,4
Contribution sociale de solidarité	-125	-109	-16	14,7
Autres impôts et taxes (*)	-62	429	-491	-114,5
Autres charges	-18 361	-14 966	-3 395	22,7
Locations	-2 931	-2 867	-64	2,2
Actions commerciales	-650	-630	-20	3,2
Services ext.fournis par sociétés du groupe	-8 487	-5 198	-3 289	63,3
Transports et déplacements	-1 620	-1 607	-13	0,8
Autres services extérieurs	-4 673	-4 664	-9	0,2
Amortissements	-1 945	-2 012	67	-3,3
Immobilisations corporelles	-1 896	-1 957	61	-3,1
Immobilisations incorporelles	-49	-55	6	-10,9
Total frais généraux	-43 191	-38 548	-4 643	12,0

(*) En 2010, le compte "autres impôts et taxes" intègre notamment des dégrèvements de TVA obtenus au titre des années 2004, 2005 et 2006 pour 350 K€.

Le montant global des rémunérations brutes allouées aux organes de direction s'élève à 641 k€ en 2011. Aucun crédit ou engagement n'a été accordé ou utilisé par les personnes concernées.

Effectif moyen du personnel *

	31.12.2011	31.12.2010	Variation 2011 / 2010	
			en valeur	en %
Techniciens	142	132	10	7,6
Cadres	160	157	3	1,9
TOTAL	302	289	13	4,5

* Effectif payé, présent, en équivalent temps plein

Note 25 - Coût du risque

(en milliers d'euros)

	31.12.2011	31.12.2010	Variation 2011 / 2010	
			en valeur	en %
Charge nette des provisions sur créances douteuses clientèle (*)	-5 883	-5 669	-214	3,8
Dotations aux provisions	-12 814	-12 492	-322	2,6
Reprises de provisions	6 698	6 718	-20	-0,3
Créances irrécouvrables non provisionnées	-115	-186	71	-38,2
Récupérations sur créances amorties	348	291	57	19,6
Pertes sur créances irrécouvrables couvertes par des provisions	-6 721	-2 864	-3 857	134,7
Utilisations de provisions	6 721	2 864	3 857	134,7
Provision pour risque de crédit	-2 800	-200	-2 600	1300,0
Dotations aux provisions	-2 800	-200	-2 600	-100,0
Reprises de provisions			0	
Autres provisions	1 774	269	1 505	559,5
Dotations aux provisions	-1 862	-620	-1 242	200,3
Reprises de provisions (**)	3 698	913	2 785	305,0
Créances irrécouvrables non provisionnées	-62	-24	-38	158,3
Récupérations sur créances amorties	0	0	0	0,0
Pertes sur créances irrécouvrables couvertes par des provisions	0	0	0	0,0
Utilisations de provisions	0	0	0	0,0
TOTAL des provisions nettes	-6 909	-5 600	-1 309	23,4

(*) y compris créances douteuses compromises.

(**) dont reprise du FRBG pour 2 973 K€

Note 26 - Gains ou pertes sur actifs immobilisés

(en milliers d'euros)

	31.12.2011	31.12.2010	Variation 2011 / 2010	
			en valeur	en %
Résultat net sur titres de participation et filiales	-51	47	-98	100,00
Plus ou moins-values nettes (*)	-51	47	-98	100,0
Provisions sur titres	0	0	0	0,0
Résultat net sur cessions d'immobilisations	12	-51	63	-123,5
Plus-values	12	0	12	0,0
Moins-values	0	-51	51	-100,0
TOTAL résult.nets s/titres partic. et immobilisations	-39	-4	-35	875,0

(*) Le résultat net sur titres de participation provient du résultat généré par la dissolution du GIE COGENE II.

Note 27 - Résultat exceptionnel

(en milliers d'euros)

	31.12.2011	31.12.2010	Variation 2011 / 2010	
			en valeur	en %
Actualisation de provisions et d'opérations de change à terme	0	0	0	0,0
Résultat exceptionnel	0	0	0	ns

Note 28 - Impôts sur les sociétés

(en milliers d'euros)

	31.12.2011	31.12.2010	Variation 2011 / 2010	
			en valeur	en %
Impôt courant	-5 293	-6 089	796	-13,1
IS redressé			0	0,0
Impôt différé	897	538	359	66,7
Impôt sur les sociétés	-4 396	-5 551	1 155	-20,8

Analyse de la charge fiscale

(en milliers d'euros)

	31.12.2011	Taux
Résultat net avant impôt	15 437	
Taux normal d'imposition hors abattement de la CSB		34,43%
Charge d'impôt y compris taxes additionnelles	-5 315	
Plus value imposée à taux réduit	0	0,00%
Dividendes non imposés	0	0,00%
Différences permanentes et autres éléments	872	-5,65%
Imputation des crédits d'impôts et avoirs fiscaux	42	-0,27%
Ecart liquidation impôt année précédente	5	-0,03%
Charge d'impôt de l'exercice	-4 396	28,48%

Note 29 - Résultat courant avant impôt et Résultat net

(en milliers d'euros)

	31.12.2011	31.12.2010	Variation 2011 / 2010	
			en valeur	en %
Résultat courant avant impôt	15 437	16 082	-645	-4,0
Résultat exceptionnel	0	0	0	0,0
Impôt sur les bénéfices	-4 396	-5 551	1 155	-20,8
Dot / Rep de FRBG et de provisions réglementées	0	0	0	0,0
Résultat net	11 041	10 531	510	4,8

Note 30 - Instruments financiers à terme de taux d'intérêts

(en milliers d'euros)

Catégorie de contrat selon règlement C.R.B. 90/15 modifié	31.12.2011				Total
	Transaction	Micro-couverture	Macro-couverture	Spéculatif	
	D	B	C	A	
Opérations sur instruments de taux d'intérêts					
Opérations fermes					
Sur marchés organisés					0
De gré à gré					
Swaps de taux			734 000	32 498	766 498
FRA					0
Options					0
Opérations conditionnelles					
Sur marchés organisés					0
De gré à gré					
Options de taux					0
Autres options					0
Caps			75 000	108 532	183 532
Floors					0
Collars					
Total	0	0	809 000	141 030	950 030

Il faut rappeler que, conformément à la réglementation, les opérations traitées pour compte et sur ordre de la clientèle sont classées en catégorie A ("spéculatif"). Leur couverture est assurée systématiquement.

La Banque Kolb ne gère pas de portefeuille de transaction et n'a pas vocation à cela.

Conformément au règlement 2004-16 du Comité de la Réglementation Comptable, la juste valeur des instruments financiers dérivés est indiquée dans le tableau ci-dessous :

(en milliers d'euros)

Catégorie de contrat selon règlement C.R.B. 90/15 modifié	31.12.2011				Total
	Transaction	Micro-couverture	Macro-couverture	Spéculatif	
	D	B	C	A	
Opérations fermes					
Sur marchés organisés					0
De gré à gré					
Swaps de taux			-12 816	-30	-12 846
FRA					0
Options					0
Opérations conditionnelles					
Sur marchés organisés					0
De gré à gré					
Options de taux					0
Autres options					0
Caps			-342	0	-342
Floors				0	0
Collars					0
Total	0	0	-13 158	-30	-13 188

Note 31 - Instruments financiers à terme de cours de change

(en milliers d'euros)

	31.12.2011	31.12.2010	Variation 2011 / 2010	
			en valeur	en %
Opérations conditionnelles de gré à gré Options de change	1 576	576	1 000	173,6

Engagements sur titres

(en milliers d'euros)

	31.12.2011	31.12.2010	Variation 2011 / 2010	
			en valeur	en %
Titres à recevoir	0	0	0	ns
Titres à livrer	0	0	0	ns

Engagements sur opérations de change à terme

(en milliers d'euros)

	31.12.2011	31.12.2010	Variation 2011 / 2010	
			en valeur	en %
Monnaies à recevoir	45 357	43 996	1 361	3,0
Monnaies à livrer	45 317	43 960	1 357	3,0

AUTRES INFORMATIONS

Réconciliation des provisions

(en milliers d'euros)

	Dotations aux provisions				Reprises et utilisations de provisions				Net des dotations sur les reprises
	Incluses en RBE	Incluses dans le cout du risque	Incluses dans l'exceptionnel	Total	Incluses en RBE	Incluses en prov.pour créances douteuses et en résultats sur titres	Incluses dans l'exceptionnel	Total	
BILAN :									
Provisions actif (note 15)	0	12 813	0	12 813	1	13 371	0	13 372	559
Provisions passif (note 16)	249	4 662	0	4 911	520	773	0	1 293	-3 618
Total :	249	17 475	0	17 724	521	14 144	0	14 665	-3 059
RESULTATS :									
Litiges liés aux charges de personnel (note 16)	10			10	68			68	58
Passifs sociaux (note 16)	236			236	322			322	86
Cr. douteuses de crédit-bail (note 15)	0			0	1			1	1
Engagements douteux (note 15)		12 813		12 813		13 371		13 371	558
Provisions pour risques : (note 16)									
Engagements par signature		1 416		1 416		622		622	-794
Litiges commerciaux	3	446		449		103		103	-346
PRC		2 800		2 800		0		0	-2 800
Provision PEL / CEL	0			0	130			130	130
Autres risques	0	0		0		48		48	48
Prov p. dépréc. Immobilisations (note 15)				0	0			0	0
Prov. sur titres placement (note 3)				0				0	0
Total :	249	17 475	0	17 724	521	14 144	0	14 665	-3 059

Opérations avec les entreprises liées

(en milliers d'euros)

BILAN	31.12.2011	31.12.2010
Actif		
Créances sur établissements de crédit	4 906	6 442
Passif		
Dettes sur établissements de crédit	360 375	12 011

HORS BILAN	31.12.2011	31.12.2010
Engagements donnés		
Engagements de financement	0	0
Engagements de garantie	67 019	60 980
Autres engagements donnés	172 284	127 000
Engagements reçus		
Engagements de financement	100 000	100 000
Engagements de garantie	115	0
Engagements sur Instruments financiers à terme		
Opérations fermes : swaps de taux et FRA	750 249	538 280
Opérations conditionnelles : options, caps et floors	130 054	98 405

COMPTE DE RÉSULTAT	31.12.2011	31.12.2010
Charges		
Intérêts	16 396	10 295
Commissions	124	125
Frais généraux	9 301	6 038
Produits		
Intérêts	10 798	4 591
Commissions	698	540

Les participations et les entreprises liées correspondent aux sociétés consolidées par le Crédit du Nord

Renseignements concernant les filiales et participations

(en milliers d'euros)

Sociétés	Capital	Autres capitaux propres	Quote-part de capital détenu	Valeur comptable brute nette		Prêts et avances consentis	Cautions et avals donnés	Chiffre d'affaires hors taxes	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes
A - Renseignements concernant les filiales et participations détenues par la banque kolb dont la valeur excède 1% du capital										
<i>Filiales (50% au moins du capital détenu)</i>										
										néant
<i>Participations (moins de 50% du capital détenu)</i>										
										néant
B - Renseignements globaux sur les autres titres de filiales et participations										
<i>Filiales ou participations françaises:</i>										
										0
Etoile Gestion Holding	155 000	3190	2,83%	4 391	4 391	-	-	5 553	5 177	-
<i>Participations dans des sociétés étrangères</i>										

Franchissements de seuils

En application de l'article L356 alinéa I, loi du 2 août 1989, les franchissements de seuils de l'exercice sont :

Sociétés	% du capital détenu au 31/12/2010	% du capital détenu au 31/12/2011
		néant

Projet de distribution du résultat 2011

	Montants eu euros
Bénéfice de l'exercice 2011	11 040 596,76
Report à nouveau	92 621,15
Bénéfice distribuable	11 133 217,91
Répartition	
Dividende	10 366 987,50
Réserve légale	0,00
Réserve générale	700 000,00
Report à nouveau	66 230,41
Total	11 133 217,91

soit un dividende net de	37,50
Rappel des dividendes 2008 à 2010 :	
Dividende 2010 (*)	35,00
Dividende 2009 (*)	35,00
Dividende 2008 (*)	21,00
(*) ce dividende est éligible à l'abattement de 40% au profit des personnes physiques	

Comptes consolidés

La Banque Kolb est exemptée de l'obligation d'établir des comptes consolidés et un rapport consolidé de gestion.

Les comptes de la Banque Kolb sont consolidés par le Crédit du Nord, dont le siège social se situe au 28 Place Rihour à Lille, et le siège administratif au 59 boulevard Haussmann à Paris (8ème).

INFORMATIONS SUR LES MANDATAIRES SOCIAUX

Mandats et fonctions exercés au cours de l'année 2011

Philippe AMESTOY

- Président du Conseil de Surveillance : Banque KOLB (SA) *depuis 13 septembre 2011*
- Président du Conseil d'Administration : ANTARIUS (SA) *jusqu'au 24 octobre 2011*
- Administrateur: ANTARIUS (SA) *jusqu'au 24 juin 2011*
- Membre du Conseil de Surveillance : Banque RHONE ALPES (SA) *depuis le 4 octobre 2011*
- Membre du Conseil de Surveillance : Banque NUGER (SA) *depuis le 22 septembre 2011*
- Administrateur : ETOILE GESTION (SA) *depuis le 23 Septembre 2011*

Marc BATAVE

- Président du Conseil de Surveillance : Banque KOLB (SA) *jusqu'au 13 septembre 2011*
- Membre du Conseil de Surveillance : Banque KOLB (SA) *jusqu'au 13 septembre 2011*
- Président du Conseil de Surveillance : Banque COURTOIS (SA) *jusqu'au 6 octobre 2011*
- Membre du Conseil de Surveillance : Banque COURTOIS (SA) *jusqu'au 6 octobre 2011*
- Président du Conseil de Surveillance : Banque LAYDERNIER (SA) *jusqu'au 21 septembre 2011*
- Membre du Conseil de Surveillance : Banque LAYDERNIER (SA) *jusqu'au 21 septembre 2011*
- Membre du Conseil de Surveillance : Banque RHONE ALPES (SA) *jusqu'au 4 octobre 2011*
- Membre du Conseil de Surveillance : SOCIETE MARSEILLAISE DE CREDIT (SA) *jusqu'au 24 Novembre 2011*
- Membre du Comité de Surveillance : ETOILE GESTION (SNC) *jusqu'au 30 août 2011*
- Directeur Général Délégué : CREDIT DU NORD (SA) *jusqu'au 29 juillet 2011*
- Administrateur : ANTARIUS (SA) *jusqu'au 30 septembre 2011*, Banque TARNEAUD (SA) *jusqu'au 3 Novembre 2011*, NORBAIL IMMOBILIER (SA) *jusqu'au 6 avril 2011*, STAR LEASE (SA) *jusqu'au 25 mars 2011*, ETOILE ID (SA) *jusqu'au 30 août 2011*.

Vincent TAUPIN

- Vice-Président du Conseil de Surveillance : Banque KOLB (SA)
- Membre du Conseil de Surveillance : Banque KOLB (SA)
- Directeur Général : CREDIT DU NORD (SA)
- Président du Conseil de Surveillance : SOCIETE MARSEILLAISE DE CREDIT (SA)
- Membre du Conseil de Surveillance : SOCIETE MARSEILLAISE DE CREDIT (SA)
- Président du Conseil d'Administration : ANTARIUS (SA) *jusqu'au 24 octobre 2011*
- Président du Conseil de Surveillance: Banque COURTOIS (SA) *depuis le 6 Octobre 2011*
- Membre du Conseil de Surveillance : Banque COURTOIS (SA)
- Membre du Conseil de Surveillance : Banque TARNEAUD (SA) *depuis le 5 mai 2011*
- Membre du Conseil de Surveillance : Banque NUGER (SA) *jusqu'au 22 septembre 2011*
- Président du Conseil de Surveillance : Banque RHONE ALPES (SA)
- Membre du Conseil de Surveillance : Banque RHONE ALPES (SA)
- Administrateur : CREDIT DU NORD (SA), ANTARIUS (SA), AMUNDI (SA), Banque TARNEAUD (SA) *jusqu'au 5 Mai 2011*, SOGESSUR,
- Représentant permanent du Crédit du Nord Administrateur : Banque LAYDERNIER (SA) *jusqu'au 21 septembre 2011*

Pierre BONCOURT

- Membre du Conseil de Surveillance : Banque KOLB (SA)

Philippe LAINEY

- Administrateur Président Directeur Général : ETOILE COURT TERME INSTITUTIONS (SICAV)
- Membre du Conseil de Surveillance: Banque RHONE-ALPES (SA)
- Administrateur : Banque POUYANNE
- Membre du Conseil de Surveillance : Banque RHONE ALPES (SA) *depuis le 20 Mai 2010*
- Représentant permanent du Crédit du Nord Administrateur : ANTARIUS (SA), ETOILE EURO TRESORERIE (SICAV),
- Représentant permanent du Crédit du Nord Membre du Conseil de Surveillance : Banque COURTOIS (SA), Banque KOLB (SA)

Thierry LUCAS

- Membre du Conseil de Surveillance : Banque KOLB (SA)
- Vice- Président du Conseil de Surveillance: Banque COURTOIS (SA) *depuis le 6 Octobre 2011*
- Membre du Conseil de Surveillance : Banque COURTOIS (SA) *depuis le 6 Octobre 2011*
- Vice- Président du Conseil de Surveillance : SOCIETE MARSEILLAISE DE CREDIT (SA) *depuis le 24 novembre 2011*
- Membre du Conseil de Surveillance : SOCIETE MARSEILLAISE DE CREDIT (SA) *depuis le 24 novembre 2011*
- Représentant permanent du Crédit du Nord Membre du Conseil de Surveillance : Banque LAYDERNIER (SA)

François ORAIN

- Président du Directoire : Banque KOLB (SA)

Michel LAMSON

- Vice-Président du Directoire : Banque KOLB (SA)

Hervé JIMBLET

- Vice-Président du Directoire : Banque KOLB (SA) *depuis le 14 Novembre 2011*

Alain MÉLINE

- Vice-Président du Directoire : Banque KOLB (SA) *jusqu'au 14 Novembre 2011*
- Administrateur : MUTUELLE VICTOR HUGO (MUTUELLE)

BANQUE KOLB

1 & 3 place du Général de Gaulle 88500 MIRECOURT

S.A. à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 14 099 103 €
SIREN 825 550 098 RCS EPINAL

RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE du 30 Mai 2012

Messieurs,

Vous venez d'être informés, par le rapport du Directoire, de l'activité et des résultats de votre Banque en 2011.

Le Produit Net Bancaire de l'exercice 2011 s'établit à 65 576 k€, en hausse de 8,9 %, et le Résultat d'Exploitation à 15 476 k€, en baisse de 3,8 %. Le coût du risque s'élève à 6 909 k€.

Il en ressort que le résultat net comptable est de 11 041 k€ au 31 décembre 2011 contre 10 531 k€ (soit +4,8 %).

Le Conseil de Surveillance, après avoir pris connaissance des conclusions des Commissaires aux Comptes, recommande à l'Assemblée d'approuver les comptes présentés par le Directoire au titre de l'exercice 2011.

Il renouvelle à tous ses encouragements pour l'avenir.

Le Conseil vous invite maintenant à adopter les résolutions soumises par le Directoire à votre vote en Assemblée Générale.

Le Conseil de Surveillance



Rapport général Des Commissaires aux Comptes

Comptes annuels – Exercice clos le 31 décembre 2011

BANQUE KOLB

Société Anonyme

1 & 3 place du Général de Gaulle
88500 MIRECOURT

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2011

Batt Audit & Associés
25 rue du Bois de la Chapelle
54500 Vandoeuvre Les Nancy

Deloitte & Associés
19, rue Edouard Vaillant
B.P. 4313
37043 Tours Cedex 1

BANQUE KOLB

Société Anonyme
1 & 3 place du Général de Gaulle
88500 MIRECOURT

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2011

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société BANQUE KOLB, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

2

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

Les estimations comptables concourant à la préparation des états financiers au 31 décembre 2011 ont été réalisées dans un environnement incertain, lié à la crise des finances publiques de certains pays de la zone euro (et en particulier de la Grèce), qui est accompagné d'une crise économique et d'une crise de liquidité, qui rend difficile l'appréhension des perspectives économiques. C'est dans ce contexte que, en application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Dans le cadre de l'arrêté des comptes, votre société constitue des dépréciations et des provisions pour couvrir les risques de crédit inhérents à ses activités et procède également, selon les modalités décrites dans la note préliminaire de l'annexe, à des estimations comptables significatives portant notamment sur la valorisation des titres de participation et des autres titres détenus à long terme, ainsi que l'évaluation des engagements de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi. Nous avons, d'une part, revu et testé, les processus mis en place par la direction, les hypothèses retenues et les paramètres utilisés et, d'autre part, vérifié que ces estimations comptables s'appuient sur les méthodes documentées conformes aux principes décrits dans la note préliminaire de l'annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du directoire et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations prévues par l'article L.225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés par la société contrôlant votre banque aux mandataires sociaux concernés, ainsi que les engagements consentis en leur faveur, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons en attester l'exactitude et la sincérité.

Vandoeuvre Les Nancy et Tours, le 15 mai 2012

Les commissaires aux comptes

Batt Audit & Associés



Olivier LEFEBVRE

Deloitte & Associés



Bernard GROUSSIN



**Rapport spécial
Des Commissaires aux Comptes
Sur les conventions réglementées**

Exercice clos le 31 décembre 2011

BATT AUDIT & Associés
25 rue du Bois de la Chapelle
54500 Vandoeuvre Les Nancy

DELOITTE & Associés
19, rue Edouard Vaillant
B.P. 4313
37043 Tours Cedex 1

BANQUE KOLB

Société Anonyme

1 & 3 place du Général de Gaulle
88500 MIRECOURT

Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées

Exercice clos le 31 décembre 2011

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-58 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-58 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTION SOUMISE A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Convention autorisée au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article L. 225-88 du code de commerce, nous avons été avisés de la convention suivante qui a fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil de surveillance.

- Personne concernée :

Crédit du Nord, actionnaire de la Banque Kolb;

- Nature et objet :

Refacturation des frais de structure du Crédit du Nord à ses filiales

- Modalités :

Ces prestations sont facturées à travers un groupement de fait de façon analogue à celui des dépenses informatiques et bancaires

Le conseil de surveillance du 27 mai 2011 a autorisé la mise en œuvre de cette facturation à compter du second semestre 2011 pour un coût de 3123K€ au titre de l'exercice 2011.

CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention déjà approuvée par l'assemblée générale dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Nancy et Tours, le 15 mai 2012

Les Commissaires aux Comptes

BATT AUDIT & Associés


DELOITTE & Associés

Olivier LEFEBVRE



Bernard GROUSSIN





**Assemblée Générale Ordinaire
Projet des résolutions**

BANQUE KOLB
1 & 3 place du Général de Gaulle 88500 MIRECOURT
S.A. à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 14 099 103 €
SIREN 825 550 098 - RCS EPINAL (Vosges)

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 30 MAI 2012

PROJET DE RESOLUTIONS

Première Résolution : Approbation des Comptes

L'Assemblée Générale statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Directoire, du rapport du Conseil de Surveillance et du rapport général des Commissaires aux Comptes, approuve lesdits rapports ainsi que les comptes de l'exercice 2011, tels qu'ils lui sont présentés.

L'Assemblée Générale arrête le résultat net après impôts au 31 décembre 2011 à 11 040 597 €.

Deuxième Résolution : Affectation du résultat

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires et sous réserve de l'adoption de la première résolution, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 2011.....	11 040 596,76 €
+ Report à nouveau antérieur.....	92 621,15 €
= Bénéfice distribuable	<u>11 133 217,91 €</u>

Sur ce bénéfice distribuable, l'Assemblée Générale décide :

- de prélever à titre de dividende, 37,50€ par action, soit pour 276 453 actions, la somme de	10 366 987,50 €
- de virer à la réserve ordinaire un montant de	700 000,00 €
- et de reporter à nouveau	66 230,41 €

La réserve ordinaire se trouve ainsi portée de 41 000 000 € à 41 700 000 €.

Le dividende de 37,50€ par action portant sur 276 453 actions sera mis en paiement le 13 Juin 2012.

Pour les personnes physiques domiciliées en France, le dividende est imposable à l'impôt sur le revenu au barème progressif et est éligible à l'abattement de 40% qui résulte de l'article 158-3-2° du Code Général des Impôts, sauf option préalablement à l'encaissement des dividendes ou des revenus de même nature perçus au cours de la même année pour le prélèvement forfaitaire libératoire prévu à l'article 117 quater du Code Général des Impôts ;

L'Assemblée prend acte que les dividendes distribués au cours des trois années précédentes se sont élevés à :

Exercice	Dividende net
2008	21€ par action*
2009	35€ par action*
2010	35€ par action*

* dividende éligible à l'abattement de 40% au profit des personnes physiques ou au prélèvement forfaitaire libératoire

Troisième Résolution : Conventions visées aux articles L. 225-86 et suivants du Code de Commerce

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées aux articles L. 225-86 et suivants du Code de Commerce, approuve ledit rapport.

Quatrième résolution : Ratification de la cooptation d'un Membre du Conseil de Surveillance

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires ratifie la cooptation de M. Philippe AYMERICH pour remplacer Monsieur Vincent TAUPIN, démissionnaire, en qualité de Membre du Conseil de Surveillance pour la durée du mandat restant à courir de ce dernier, à savoir jusqu'à l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

Cinquième résolution : Nomination d'un Membre du Conseil de Surveillance

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, propose la nomination de M. Philippe RAPP en qualité de Membre du Conseil de Surveillance, pour une durée de trois ans. Son mandat expirera à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

Sixième résolution : Nomination d'un Membre du Conseil de Surveillance

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, propose la nomination de M. René SIMON en qualité de Membre du Conseil de Surveillance, pour une durée de trois ans. Son mandat expirera à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

Septième résolution : Nomination d'un Membre du Conseil de Surveillance

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, propose la nomination de M. David SAUGIER en qualité de Membre du Conseil de Surveillance, pour une durée de trois ans. Son mandat expirera à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

Huitième résolution : Allocation d'une enveloppe de jetons de présence :

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, décide d'allouer, à compter de l'exercice 2012, 24000 euros correspondant à la somme annuelle maximale à verser aux membres à titre de jetons de présence et ce, jusqu'à nouvelle décision.

Neuvième résolution : Renouvellement d'un mandat de commissaire aux comptes suppléant

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, constatant que le mandat de Commissaire aux Comptes suppléant de la SARL BEAS est arrivé à expiration, renouvelle ce mandat pour une durée de six ans, qui prendra fin à l'issue de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2017.

Dixième Résolution : Pouvoirs

Tous pouvoirs sont conférés au porteur d'un original ou d'une copie des présentes pour effectuer les formalités de dépôts et de publicité prévues par la loi.
